

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE
REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE
REGARD ÉPARGNE PRUDENT
REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE
REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE
REGARD ÉPARGNE ACTIONS
REGARD ÉPARGNE
FLEXIBLE ET SOLIDAIRE
REGARD ÉPARGNE PME

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2019



SOMMAIRE

Conseil de surveillance des fonds REGARD Épargne	3
Conjoncture économique en 2019	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2019	6
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	7
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	8
Gestion financière des fonds REGARD ÉPARGNE	9
Politique financière en 2019	12
Performances financières	16
REGARD Épargne Monétaire	18
REGARD Épargne Obligataire	22
REGARD Épargne Prudent	26
REGARD Épargne Équilibre	31
REGARD Épargne Dynamique	36
REGARD Épargne Actions	41
REGARD Épargne Flexible et solidaire	45
REGARD Épargne PME	49
Annexe aux comptes	53
Rapport des commissaires aux comptes	54
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	55
Fonds REGARD Monétaire	56
Fonds REGARD Obligations court terme	59
Fonds REGARD Obligations long terme	62
Fonds REGARD Obligations privées ISR	65
Fonds REGARD Actions Développement durable	68
Fonds REGARD Actions Euro	71
Lexique financier	74

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2019 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FONDS REGARD ÉPARGNE*

Éric MACHET	Président -Société EIFFAGE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Thierry BRAUN	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Jean-Marie KERHERNO	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Raymond CLEDIC	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Vice-président – Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Albert QUENET	Représentant la Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Cécile SAUVEUR	Représentant la Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Albert QUENET	Représentant la Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Lionel MALATERRE	Société SPIE NUCLÉAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2019

■ Environnement économique

L'année qui vient de s'achever a été marquée par une escalade continue du conflit commercial sino-américain, ainsi que par les interminables atterroissements du Brexit, qui constituaient les deux plus gros risques baissiers pour l'économie mondiale. Ces menaces ont été largement désamorçées dans les derniers jours de 2019: le risque d'un Brexit sans accord est désormais très faible après les résultats des dernières élections britanniques et même si rien n'est encore signé, l'escalade de la guerre commerciale entre Washington et Pékin s'est interrompue avec la signature d'un accord de phase 1.

Ces incertitudes ont très probablement plombé l'économie mondiale, contribuant au net ralentissement de la croissance mondiale en 2019 à 3,0%, après 3,7% en 2018. Les banques centrales ont réagi en assouplissant leurs politiques monétaires, justifiant souvent leur intervention par la faiblesse du commerce international. Du point de vue politique, une procédure de destitution a été engagée contre Donald Trump, dont le sort est maintenant entre les mains du Sénat où la majorité des deux tiers est requise pour voter sa destitution. En Europe, Ursula von der Leyen est entrée en fonction avec une nouvelle commission en décembre et Boris Johnson, qui a remplacé Theresa May au poste de Premier Ministre britannique, dispose maintenant d'une confortable majorité au Parlement.

Contrairement à 2018, les marchés d'actions mondiaux se sont inscrits en forte hausse, saluant les mesures accommodantes des banques centrales. Les rendements obligataires se sont effondrés sur des niveaux négatifs jamais vus jusqu'alors. En contrepartie, les prix de l'or se sont redressés sous l'effet de la quête d'actifs sûrs de la part des investisseurs. Enfin, les cours pétroliers ont progressé de plus de 10 dollars par baril grâce aux réductions de production mises en place par l'OPEP.

L'année 2018 faisait état d'une consolidation de la croissance mondiale. Celle-ci a fortement ralenti au cours de l'année 2019 approchant le seuil psychologique de 3,0% l'an, soit le rythme le plus faible depuis 10 ans. Les raisons principales de ce ralentissement sont la poursuite du ralentissement industriel mondial ainsi que le moindre dynamisme du commerce international. L'interdépendance des économies et des chaînes de valeurs a donné une dimension plus systémique à ces faiblesses. Les différents agents économiques ont ainsi adapté leurs comportements à ce contexte.

D'une part, la politique monétaire a été beaucoup plus souple au sein des pays développés. La BCE a relancé son programme d'achat d'actifs (20 milliards par mois depuis novembre), elle a instauré une nouvelle baisse du taux de dépôt (à -0,5%) tout en introduisant une mesure visant à soulager l'impact des taux négatifs pour les banques.. La Banque de Chine a également adopté un ton légèrement accommodant afin de soutenir le ralentissement de la demande. Même aux États-Unis, l'un des pays les plus fermés au commerce de biens, la Réserve Fédérale américaine a réduit ses taux de 75 points de base par mesure de «prévention».

D'autre part, les entreprises privées ont retardé leurs décisions d'investissement face à la faiblesse de l'industrie. C'est particulièrement visible aux États-Unis et en Chine. Notons que le contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a certainement pesé sur la confiance des entreprises, les rendant moins disposées à investir.

Néanmoins, le secteur des services et la consommation sont restés particulièrement résilients aux États-Unis et en Europe. Le consommateur américain profite d'une croissance des salaires plus importante que son homologue européen du fait de tensions

très vives sur le marché de l'emploi outre Atlantique. Dans les deux zones, une inflation plutôt timide favorise un pouvoir d'achat assez solide des consommateurs.

Enfin, les risques politiques ont commencé à se dissiper en fin d'année sans trouver d'issue définitive. Tout d'abord, en ce qui concerne le Brexit, les multiples rebondissements (report de la date de sortie, démission de T. May, vote contre le texte de sortie, élections anticipées...) ont conduit à un règlement de la question de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Cependant, la nature des relations commerciales n'a pas encore été abordée et l'horloge tourne jusqu'au mois de décembre 2020.

Ensuite, la guerre commerciale sino-américaine s'est accaparée une grande partie de l'attention des investisseurs. Après une escalade des tensions jusqu'au troisième trimestre, les deux protagonistes semblent être parvenu à un premier accord dont le détail nous est encore confisqué. Néanmoins, certains problèmes de fonds (subventions aux entreprises étatiques chinoises) ne semblent pas encore adressés.

■ Situation des marchés financiers

La fin de l'année 2018 s'était révélée particulièrement cruelle pour les investisseurs sur les marchés d'actions, et le début de 2019, dans un contexte politique et social tendu, ne laissait aucunement espérer la brillante performance constatée en fin d'année sur la quasi-totalité des bourses mondiales.

Dans l'ensemble, l'année 2019 a été marquée par l'intervention forte des banques centrales dans un environnement de taux négatifs. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine d'une part, ainsi que les grosses incertitudes sur le Brexit jusqu'à la victoire écrasante de Boris Johnson au Parlement, ont créé une certaine nervosité sur les marchés. Après un premier semestre plus que satisfaisant, qui a vu les marchés d'actions européens progresser de près de 20%, cette exacerbation s'est manifestée durant le mois d'août après l'annonce de l'application prévue au 1^{er} septembre de la taxation américaine de 300 milliards de dollars de biens importés de Chine. Tous les marchés ont été affectés durant cette période, ainsi que les devises, en particulier le yuan qui a connu son pire mois de tous les temps contre le dollar américain en franchissant de manière décisive la barrière des 7 yuan pour 1 dollar.

Le mois de septembre a de nouveau été animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, ce qui a permis aux marchés de rebondir. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

A fin décembre, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27.36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

Tous les secteurs de l'indice ont clôturé l'année dans le vert. Les secteurs les plus cycliques : construction (+37.3%), technologie (+35.1%), industrie (+32.1%) affichent la plus forte surperformance. En revanche, les secteurs les plus affectés par les premières conséquences de la guerre commerciale sino-américaine et les risques macroéconomiques mondiaux ont sensiblement sous performé l'indice. C'est le cas pour les produits de base (valeurs pétrolières incluses), l'automobile ou encore les médias (+16% en moyenne). Le secteur bancaire (+8.2%) a quant à lui souffert de l'enfoncement de la courbe des taux en territoire négatif, tandis que les valeurs de télécommunication jouent une fois encore le rôle de lanterne rouge du marché (+0.1% seulement), affectées par la mauvaise performance boursière des poids lourds du secteur (Vodafone, Orange, Telefonica...) dont les tendances d'activité se sont dégradées.

Enfin, l'activité de fusion/acquisition est restée un support tout au long de l'année, avec notamment l'annonce de la fusion à 50/50 entre Peugeot et Fiat pour créer le quatrième constructeur automobile mondial, l'acquisition par LVMH du joaillier américain Tiffany pour près de 18 milliards de dollars, ou encore le rachat d'Altran par Cap Gemini.

	Depuis le 31/12/2018
Indice CAC 40	+26.37 %
Indice STOXX 50 DR (Dividendes réinvestis)	+27.36 %
Indice Dow Jones (en \$)	+22.34 %
Indice Nikkei (en Yen)	+18.20 %

Sur les marchés obligataires, l'année 2019 s'est également révélée plus profitable que la précédente, en performance nulle ou négative sur la plupart des échéances de la courbe.

Sur ce compartiment de la gestion, où les facteurs déterminants pour la performance sont principalement le contexte macroéconomique et les actions des banques centrales, l'environnement de l'année 2019 s'est présenté dès les premiers mois sous un jour favorable pour les placements obligataires. Entre les risques baissiers pesant sur la croissance mondiale du fait de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis et le revirement des banques centrales vers des politiques plus accommodantes, après une brève tentative de resserrement monétaire en 2018, les taux longs ont démarré dès le début du mois de janvier sur une tendance résolument baissière.

En Europe, le point culminant de cette baisse des taux souverains a été atteint début septembre, au plus fort des craintes sur une issue défavorable des négociations sino-américaines, le taux à 10 ans des emprunts d'état de la zone euro ayant atteint un point bas historique à -0.74 %.

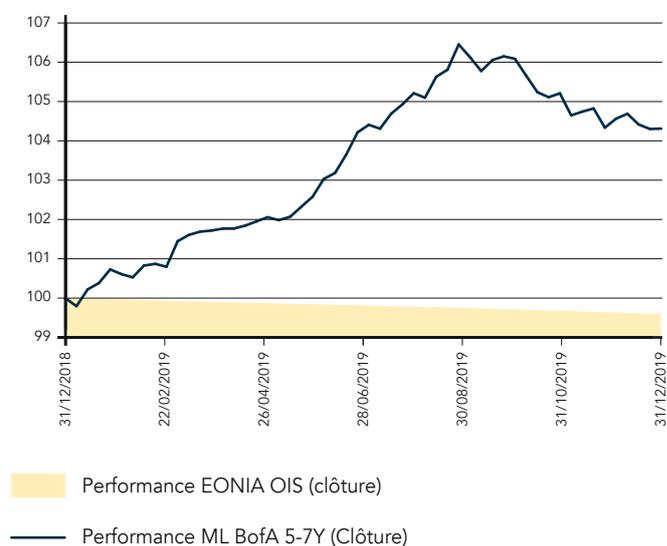
Sur les quatre derniers mois de l'année, l'apaisement des tensions internationales ainsi que la publication de données économiques plus rassurantes ont permis aux taux d'intérêt de rebondir sur ces plus bas de la fin de l'été, sans toutefois parvenir à repasser en territoire positif. Ainsi, le taux à 10 ans européen termine l'année 2019 dans le rouge pour la première fois de son histoire, à -0.18 % contre +0.25 % fin 2018.

Concernant les écarts de rendements des pays périphériques par rapport à l'Allemagne, l'année 2019 s'est traduite par un fort resserrement dans un contexte de baisse des tensions politiques dans le sud de l'Europe, avec notamment une réduction de 86 points de base pour l'Italie et 47 points pour l'Espagne.

Au final, les performances des indices obligataires européens sont positives sur l'ensemble des échéances de la courbe, sans toutefois pouvoir concurrencer celles des placements en actions. Les obligations du secteur privé, qui ont profité de la hausse des sous-jacents actions, surperforment celles des indices état de même maturité tandis que les placements monétaires conservent de facto une performance négative avec un taux Eonia toujours fixé à -0.40 %.

Performance des principaux indices obligataires en 2019 :

	Depuis le 31/12/2018
Indice BofA ML 1/3 ans	+0.30 %
Indice BofA ML 3/5 ans	+1.88 %
Indice BofA ML 5/7 ans	+4.31 %
Indice Barclays 3/5 ans	+4.00 %
EONIA (monétaire)	-0.40 %



ÉVOLUTION DES FONDS BTP ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2019

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Le cycle de croissance démarré fin 2016, après 8 années de crise, s'est poursuivi au cours de ce millésime 2019 et ce dans les différents métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux Publics et ce malgré des perspectives plutôt moroses attendues en fin d'année 2018.

En effet la croissance du secteur du Bâtiment, qui était ressortie à presque 2% en 2018, s'affiche avec une progression un peu plus modeste de l'ordre de 1,2% en 2019, marquant ainsi une légère décélération. À l'inverse le niveau d'activité dans le secteur des Travaux Publics s'est quant à lui maintenu sur des niveaux élevés, le volume des travaux réalisés progressant même légèrement de plus de 12% en 2019 contre +11% au cours de l'exercice 2018. Ces deux trajectoires se donc sont révélées supérieures aux anticipations de début d'année 2019.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2019 a été marquée par une légère hausse dans le segment du logement neuf qui progresse de modestement de 0,8% avec 408 000 unités mises en chantier. Le logement collectif voit cependant ses permis s'effondrer d'environ 10%, du fait du décrochage de la commande HLM, alors que le logement individuel a bénéficié d'un rebond de l'ordre de 5% de ses ventes. Il convient de noter également la bonne progression de + de 5% du secteur non résidentiel en 2019 tiré par l'activité des bureaux et des bâtiments administratifs. Quant à

lui, le segment de l'amélioration-entretien, qui compte pour plus de la moitié de l'activité, déçoit avec une très modeste hausse de 0,2%, handicapé par le très mauvais trimestre de l'année 2019.

Avec près de 35 000 créations d'emplois en 2019 et 30 000 en 2018, la construction ressort comme l'un des secteurs les plus dynamiques, et ce malgré des difficultés de recrutement en forte augmentation.

Le secteur des Travaux Publics engrange lui aussi une quatrième année de croissance particulièrement soutenue en 2019 avec une progression de plus de 12% des travaux réalisés, croissance stimulée par les investissements des grands opérateurs (Grand Paris, fibre, concessions autoroutières) et les commandes des collectivités locales à la veille des élections municipales. La seule fausse note provient de la baisse des marchés conclus qui baissent de plus de 8%. Le volume total des heures travaillées est resté à un niveau supérieur à celui de 2018 avec une progression de 3,2% et des effectifs permanents qui de leur côté croissent de presque 2,5% en 2019.

Il est encore beaucoup trop en ce mois d'avril 2020 pour esquisser la moindre prévision d'activité pour l'ensemble de l'année pour le secteur du BTP au regard du choc d'offre et de demande encaissé et de la récession mondiale d'une ampleur historique qui va en résulter.

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, accessibles aux entreprises et aux salariés du BTP qui le souhaitent ont été mis en place le 20 janvier 2003 par des accords de branche conclus au niveau national.

Régulièrement renouvelé depuis par périodes successives de 5 ans, ce dispositif repose actuellement sur des accords en date du 25 janvier 2018, identiques dans le Bâtiment et les Travaux publics :

- des accords Cadre instituant les plans d'épargne interentreprises,
- des accords instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- des accords instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

Ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et moins de 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

Les accords Cadre prévoient les modalités d'adhésion et de fonctionnement communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les

règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer un versement d'amorçage lors de l'adhésion au PERCO BTP et/ou d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE REGARD ÉPARGNE offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme REGARD ÉPARGNE, composée de huit Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

REGARD ÉPARGNE Monétaire : Fonds monétaire à valeur liquidative variable standard

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Obligataire : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Prudent : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

REGARD ÉPARGNE Équilibre : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

REGARD ÉPARGNE Dynamique : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

REGARD ÉPARGNE Actions : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5 % et 10 % maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95 % maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

REGARD Épargne PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100 % de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS REGARD ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/ actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds Regard Épargne Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le fonds Regard Épargne Actions.

Depuis le début de l'année 2019, les préoccupations d'ordre politique ont dominé l'actualité des marchés financiers. Au terme de l'exercice, le constat perdure d'une dichotomie inattendue entre des marchés actions dans une forme olympique et un environnement macroéconomique qui donne toujours des signes d'essoufflement (notamment en Chine et en Europe et dans une moindre mesure aux États-Unis), impactant négativement les taux d'intérêt qui ont touché en Europe début septembre un plus bas niveau historique (-0.74% pour le taux à 10 ans le 3 septembre contre +0.25% fin 2018).

Sur le plan politique, le différend commercial sino américain et l'interminable procédure du Brexit sont clairement les deux principaux sujets qui fâchent les marchés depuis le second semestre 2018.

Concernant le premier problème, après quelques avancées constatées en début d'année, laissant espérer la conclusion d'un accord commercial avant la fin du premier trimestre, les négociations commerciales entre Washington et Pékin sont entrées dans un processus relativement schizophrénique, dominé par des messages plus ou moins vindicatifs du Président Trump via son canal favori de communication Twitter. Les différents épisodes de discussions houleuses de l'été, assortis d'une surenchère de nouvelles taxes de la part des deux protagonistes, n'ont finalement abouti fin août qu'à l'annonce d'une pause dans les négociations, avec une reprise prévue début octobre. D'autres fronts ont par ailleurs émergé durant l'été sur le terrain de la guerre commerciale, avec en particulier la menace d'implémentation de droits de douanes pour les automobiles européennes importées aux États-Unis, taxation pour l'heure repoussée par Donald Trump. À l'issue de ces multiples revirements, l'horizon s'est enfin dégagé en fin d'année, les deux parties s'étant enfin entendues sur les termes d'un accord dit « de phase 1 ».

Du côté du Brexit, le premier trimestre 2019 avait vu une intensification des négociations croisées entre, d'une part, Theresa May et le Parlement Britannique pour convaincre les députés de valider l'accord négocié avec l'Union Européenne et d'autre part entre Theresa May et les négociateurs de Bruxelles pour tenter de modifier cet accord selon les exigences de son Parlement.

Les discussions ayant tourné au fiasco entre toutes les parties prenantes à l'approche de la date butoir du 29 mars, un premier report de cette date au 12 avril n'a pas permis au gouvernement britannique de convaincre le Parlement de ratifier le traité de sortie et le Royaume-Uni a obtenu une « extension flexible » du Brexit jusqu'au 31 octobre 2019, ce qui a eu pour effet de contraindre les britanniques à participer au scrutin des élections européennes de mai. La position de Theresa May étant devenue intenable, cette dernière a confirmé officiellement qu'elle quitterait ses fonctions le 7 juin, lançant la course à sa succession. Sans surprise, le très controversé Boris Johnson, partisan de la première heure d'un Brexit dur, a été nommé au poste de Premier Ministre. Plusieurs semaines de négociations très tendues avec l'Union Européenne ont permis de trouver un compromis sur une nouvelle rédaction de l'accord de sortie, aussitôt rejeté par la Chambre des Communes. Ce blocage du Parlement a conduit à des élections anticipées le 12 décembre, qui ont permis à Boris

Johnson d'obtenir une confortable majorité à la Chambre, ouvrant la voie à la ratification du traité de sortie de l'Union Européenne en évitant les conséquences désastreuses d'une sortie sans accord.

Enfin en zone Euro, les élections européennes de la fin mai ont globalement favorisé le processus d'intégration européenne avec la montée en puissance des partis pro-intégration, mais ont fragilisé la situation au niveau national avec notamment une montée significative des partis populistes d'extrême droite en France et en Italie. En Espagne, les élections législatives de novembre ont enfin permis l'émergence d'une coalition en vue de former un gouvernement. De même, en Italie, la nouvelle coalition entre le Mouvement 5 Étoiles et le Parti démocrate a remporté en septembre le vote de confiance des deux chambres du parlement, donnant naissance à une équipe gouvernementale rigoureusement pro européenne, ce qui augure d'une baisse des tensions avec les autorités de Bruxelles.

Concernant l'environnement économique, l'année 2019 a commencé aux États-Unis par une fermeture partielle de l'Administration, faute d'accord avec le Congrès sur le budget et notamment le financement très controversé du mur à la frontière mexicaine voulu par Donald Trump. Ce « shutdown », le plus long de l'histoire des États-Unis, a pris fin après 35 jours d'après négociations, mais toujours sans financement du mur, ce qui a conduit le Président à décréter l'urgence nationale dès le mois de février pour justifier la construction de ce mur et il est de ce fait poursuivi en justice par seize États qui contestent la validité de cette déclaration.

Au cours du premier trimestre, si les statistiques du marché de l'emploi sont ressorties bien au-delà des attentes, les indicateurs avancés ISM manufacturier et services ont cependant affiché un repli marqué, probablement accentué par l'épisode du « shutdown ». Néanmoins, la publication du PIB pour le premier trimestre a surpris à la hausse, avec une progression de 3,2% contre +2,2% le trimestre précédent mais, fait inhabituel et quelque peu préoccupant, la consommation des ménages n'y a contribué que très faiblement. Sur le second trimestre, le marché de l'emploi est resté très robuste et le taux de chômage a reculé à 3.6%. Enfin, l'inflation sous-jacente comme l'inflation totale ont légèrement ralenti au cours de l'année. Face à un contexte politique de plus en plus tendu, avec la montée en puissance des risques pour l'économie de la persistance du conflit commercial sino américain, la Réserve Fédérale a progressivement adopté un ton plus conciliant en indiquant qu'elle serait très attentive à l'économie américaine et son Président Jérôme Powell a souligné qu'une inflation constamment inférieure à l'objectif pourrait provoquer une réaction dans le sens de l'assouplissement monétaire. De ce fait, elle a abaissé ses taux de base par deux fois, lors de ses réunions de juillet et octobre, en invoquant les incertitudes liées à la guerre commerciale sino américaine.

Dans la zone euro, les indicateurs économiques sont très contrastés et traduisent une situation moins favorable qu'outre Atlantique. Depuis le début de l'année, les enquêtes de conjoncture et de confiance traduisent une certaine morosité. Au premier trimestre, une récession technique a même été évitée de justesse en Allemagne, pays de la zone Euro le plus directement affecté par la guerre commerciale des États-Unis contre leurs principaux partenaires commerciaux. En particulier, le secteur industriel souffre du ralentissement de la demande extérieure et des commandes enregistrées par les usines, et les menaces récurrentes de Donald Trump de taxer les automobiles européennes ne contribuent pas à faire remonter l'optimisme des industriels. De son côté, l'Italie est sortie de sa récession technique de la fin 2018 tandis que la croissance en France est restée solide à +0.3%. Autre point positif, le taux de chômage de la zone euro est passé sous la barre des 8%, le chiffre le plus bas de la décennie.

En matière de prix, la faiblesse persistante de l'inflation totale demeure une source de préoccupation pour la Banque Centrale Européenne qui semble, tout comme son homologue américaine, disposée à se montrer patiente dans le resserrement de sa politique monétaire. Ainsi, la BCE ne prévoit aucun relèvement de son taux de référence dans l'avenir proche et elle a par ailleurs annoncé sa troisième campagne d'opérations de refinancement à long terme ciblées dit «TLTRO 3» afin de soutenir la croissance du crédit en zone euro. Le mois d'octobre a par ailleurs vu s'achever le mandat de Mario Draghi à la tête de la BCE. C'est désormais Christine Lagarde qui a pris les rênes de l'Institution européenne, ce qui ne devrait pas remettre en cause la continuité de la politique menée par son prédécesseur.

En Asie, la Chine a publié en début d'année son plus faible taux de croissance depuis la crise financière mondiale de 2008, avec une croissance du PIB réel à 6.4%. L'amélioration de l'investissement en infrastructures n'a pas permis de compenser le fléchissement enregistré dans l'immobilier, les dépenses de consommation ainsi que les exportations, ces dernières étant de plus en plus affectées par la guerre économique avec les États-Unis. Globalement, l'économie intérieure chinoise est restée sur une dynamique morose. De plus, le ralentissement ne s'est pas limité à l'industrie manufacturière et s'est également propagé au secteur des services. La Banque Centrale chinoise a annoncé une nouvelle étape d'assouplissement monétaire dès les premières semaines de 2019. D'autres mesures pourraient être prises au cours des prochains mois si les statistiques économiques continuaient à se dégrader, mais les autorités chinoises attendront probablement la fin des négociations commerciales avec les États-Unis avant d'annoncer de nouvelles mesures de soutien. Enfin au Japon, l'économie a continué d'enregistrer une croissance positive, avec une forte contribution du commerce extérieur. Cette hausse n'est cependant due qu'à des facteurs techniques, à savoir un recul sensible des importations réelles, les moteurs de la demande intérieure présentant des signes de faiblesse en raison des incertitudes de l'économie et des marchés mondiaux depuis le début de l'année. Face à cet environnement, le Conseil de politique monétaire de la Banque Centrale a maintenu en 2019 son cadre de détente monétaire.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE REGARD ÉPARGNE s'est caractérisée par :

Un retour sur le niveau neutre de la part allouée aux actions

Au début de l'année 2019, les fonds de la gamme Regard Épargne ont été maintenus, comme en 2018, sur une position de surpondération modérée de la part actions en raison du caractère particulièrement prudent de leur politique financière, le niveau neutre se situant sensiblement plus bas que dans les fonds comparables de l'environnement concurrentiel.

Toutefois, compte tenu de l'évolution des marchés au cours des deux premiers mois de l'année, la pondération des actions a finalement été positionnée sur le niveau neutre dans les fonds Regard Épargne. En effet, au cours du mois de février, le recul de l'aversion au risque s'est amplifié sur les bourses européennes, permettant une poursuite de la progression des indices d'une ampleur comparable à la forte hausse déjà enregistrée en janvier. Afin de sécuriser les gains issus de cette progression rapide, la part des actions a donc été ramenée sur le niveau neutre dans les fonds de la gamme Regard Épargne en date du 25 février. Ces ventes ont été réalisées sur une performance du fonds support Regard Actions Développement Durable de +11.51% et une performance de l'indice Stoxx50 de +9.91%. Elles ont représenté environ 22 M€ et 15% de l'actif du fonds Regard Actions Développement Durable. Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, le poids des placements actions avait légèrement augmenté dans les fonds Regard Épargne, le

différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues) ayant provoqué la déformation de la structure des fonds en faveur des actions.

Des ventes d'actions ont donc été réalisées dans l'ensemble des fonds pour revenir sur le niveau neutre dans chaque fonds. Le produit de ces ventes a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

Ainsi, l'exposition aux actions s'établit en fin d'année à 10.57% pour le fonds Regard Épargne Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 35.57% pour le fonds Regard Épargne Équilibre (contre 35% pour la position neutre), 60.38% pour le fonds Regard Épargne Dynamique (pour un neutre à 60) et 98.31% pour le fonds Regard Épargne Actions.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23.29% hors dividendes et +27.36% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 68.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (emprunts d'état de la zone euro de maturité 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds Regard obligations long terme. À la fin de l'année 2018, les fonds présentaient un niveau important de sous sensibilisation pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié notamment à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. En 2019, les fonds sont restés positionnés sur ce même niveau de nette sous sensibilisation.. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 4% à 7% de l'actif selon les fonds, en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

De ce fait, la sensibilité des fonds Regard Épargne est comprise entre 2.63 et 3.79 pour une sensibilité de l'indice BOFA 5/7 ans à 5.63.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

- Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans),
- Regard Obligation pour les emprunts de maturité moyenne (3/5 ans)
- Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans)

Pour la gestion de type «crédit», le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2019, les performances de ces supports sont respectivement de +4.63%, 2.18%, +0.44% et +3.74%, contre +4.31%, 1.88%, +0.30% et +4.00% pour les indices de référence correspondants.

Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 56 à 73.

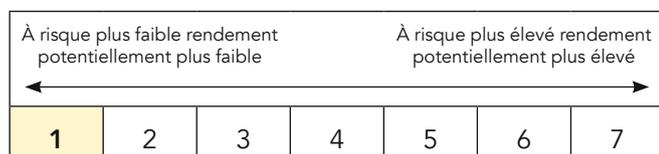
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2019

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	REGARD ÉPARGNE Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	EONIA	0,5
Fonds obligataire	REGARD ÉPARGNE Obligataire	100% obligations*	BofA ML 5-7 ans	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante obligataire	REGARD ÉPARGNE Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% BofA ML 5-7 ans 10% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds sans dominante	REGARD ÉPARGNE Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% BofA ML 5-7 ans 35% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% BofA ML 5-7 ans 60% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds flexible	REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	REGARD ÉPARGNE PME	98 à 100% en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, 2% maximum de liquidités		-

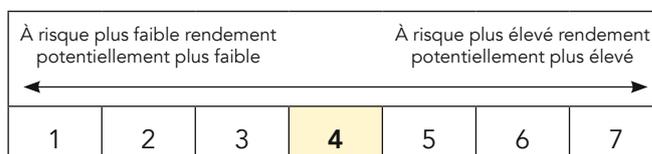
* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

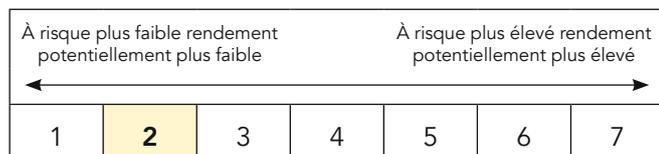
REGARD ÉPARGNE Monétaire



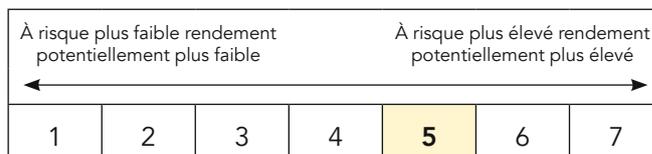
REGARD ÉPARGNE Équilibre



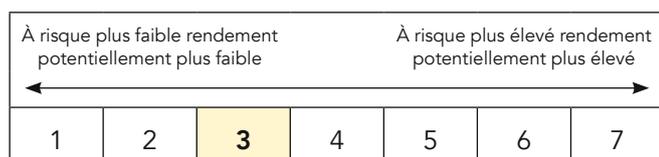
REGARD ÉPARGNE Obligataire



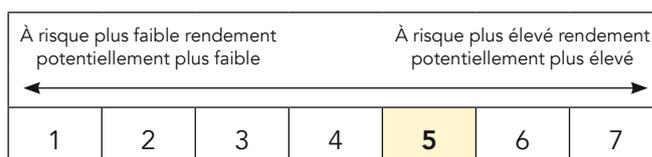
REGARD ÉPARGNE Dynamique



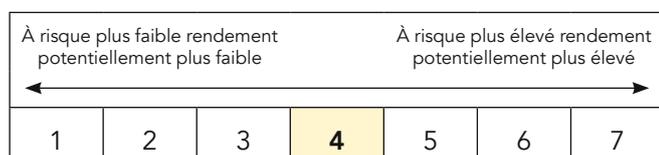
REGARD ÉPARGNE Prudent



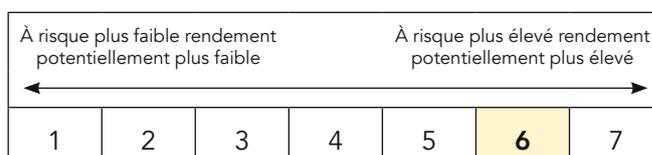
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie : Supports monétaires
Obligations : 2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions : Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures : Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options : Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

■ Information réglementaire

Changements substantiels au cours de l'exercice :

- Au 23/04/2019 :

Pour le FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE, obtention de l'agrément au titre du Règlement (UE) 2017/1131 (MMF), la classification du Fonds étant désormais « monétaire à valeur liquidative variable standard ».

- Au 19/07/2019 :

Modification de la stratégie d'investissement et du profil rendement/risque du FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS, ce dernier supprimant sa classification « OPC Actions des pays de l'Union Européenne » et investissant désormais sur les marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays européens.

- Au 29/11/2019 :

Changement de dépositaire, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES étant remplacé par CACEIS BANK, et délégation de la valorisation du FCPE à CACEIS Fund Administration, pour tous les FCPE de la gamme FIBTP.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Pour les REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne	Base	Niveau indicatif
REGARD ÉPARGNE Obligataire	-0,206%	-0,800%	-0,454%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	-0,165%	-0,697%	-0,437%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Actions	-0,624%	-2,412%	-1,199%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	-0,489%	-1,558%	-0,836%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	-0,360%	-1,219%	-0,656%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	-0,013%	-6,949%	-1,299%	3 mois	100%
REGARD ÉPARGNE PME	-1,108%	-4,285%	-1,881%	3 mois	100%

VaR à 95 % à 1 mois.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

REGARD ÉPARGNE Obligataire	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	90%
	Stoxx Europe 50 Net Return	10%
REGARD ÉPARGNE Actions	Stoxx Europe 50 Net Return	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	40%
	Stoxx Europe 50 Net Return	60%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	65%
	Stoxx Europe 50 Net Return	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019

REGARD ÉPARGNE Monétaire	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Obligataire	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Prudent	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Équilibre	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Dynamique	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Actions	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	3 138 euros
REGARD ÉPARGNE PME	1 572 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Nous vous informons que les FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Notre démarche d'engagement responsable initiée depuis 2003 repose sur des convictions fortes, portées par le socle naturellement socialement responsable du groupe PRO BTP.

Nous sommes convaincus que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui s'imposent et complètent les analyses des critères financiers traditionnels :

- permet une évaluation plus exhaustive du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques long terme ;
- contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises et donc du fonctionnement de l'économie de marché sur les enjeux ESG.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une surpondération du domaine ressources humaines ;
- pour les émetteurs publics, États, nous analysons 67 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance.

L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Nous utilisons des ressources internes et externes fiables et reconnues :

- pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo).
- pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance.

L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;

- pour les émetteurs publics (Etats), une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

PRO BTP FINANCE est un investisseur actif et responsable.

Nous prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires grâce à la mise en œuvre d'une politique de vote exigeante et d'une politique constructive de dialogue avec les entreprises.

Notre politique de vote définit les principes que nous appliquons dans l'exercice de nos droits de vote.

Notre rapport de vote détaille l'exercice et le périmètre de nos droits de votes exercés effectivement au cours de l'année.

Ces deux documents (politique et rapport de vote) sont consultables sur le site www.probtpfinance.com

PRO BTP FINANCE s'engage :

- Signature dès 2013 des PRI sous l'égide de L'Onu (Principles for Responsible Investment), ces principes viennent guider les investisseurs institutionnels dans le monde et constituent une référence internationale. 
- Signature des codes européens de transparence AFG-FIR.
- Démarches de labellisation de plusieurs fonds depuis 2013 auprès de Novethic, organisme reconnu attestant la prise en compte des critères ESG dans la gestion des fonds avec transparence et pédagogie envers les souscripteurs. 
- En 2017, deux de nos fonds utilisés dans la gestion de la gamme REGARD ÉPARGNE ont reçu le label gouvernemental ISR pour un encours au 31/12/2019 de 327,78 millions d'euros. 
- Adhésion au FIR/EUROSIF en 2017, afin de participer à la promotion des investissements ISR. 

Enfin, la gamme REGARD ÉPARGNE est labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale : CIES depuis 2009. 

L'encours des fonds REGARD ÉPARGNE labellisé CIES s'établit à 673,02 millions d'euros au 31/12/2019.

Ce label reconnu par les prestataires d'épargne salariale a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès de tous les salariés à l'épargne salariale, en proposant un « outillage » de produits d'épargne salariale contrôlés et suivis.
- Favoriser les comportements d'entreprise **socialement responsable**.
- Obtenir **la législation la plus favorable possible à l'épargne salariale**, dans le strict respect de la primauté des salaires.

Le CIES publie un guide de l'Épargne Salariale que vous pouvez consulter ici : <http://www.ci-es.org>

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP Finance applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- la position AMF n°2013-11 «Politique de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif»,
- le guide AMF relatif aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- l'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe Pro BTP.

Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

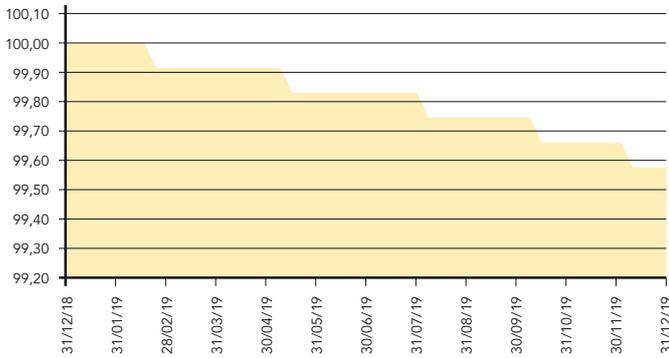
Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

Pour les 40 collaborateurs présents au 31/12/2019, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2019 s'élève à 3 297 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

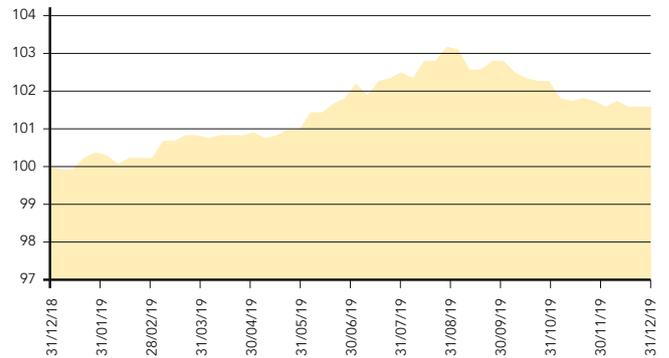
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2019

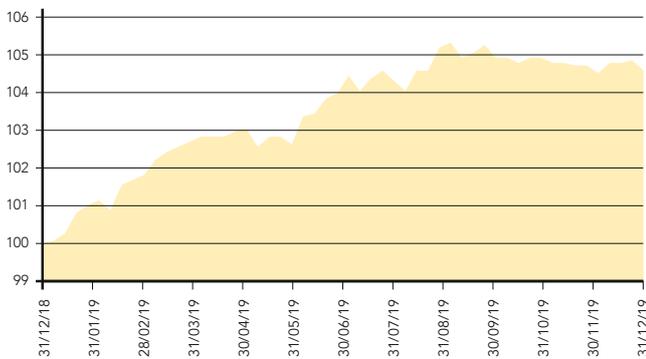
REGARD ÉPARGNE Monétaire



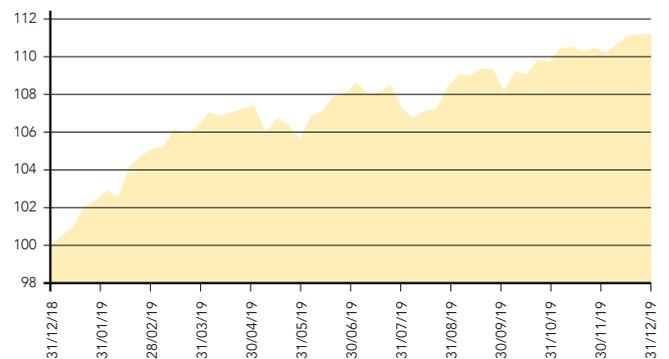
REGARD ÉPARGNE Obligataire



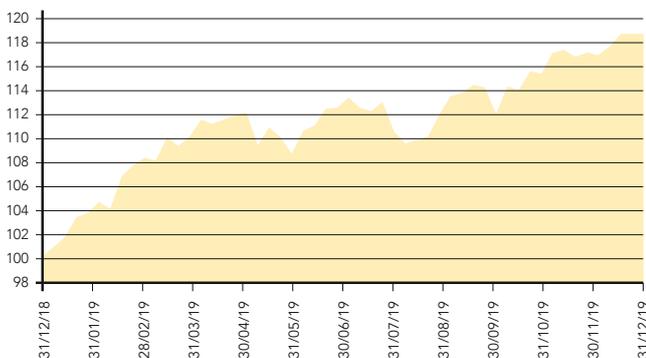
REGARD ÉPARGNE Prudent



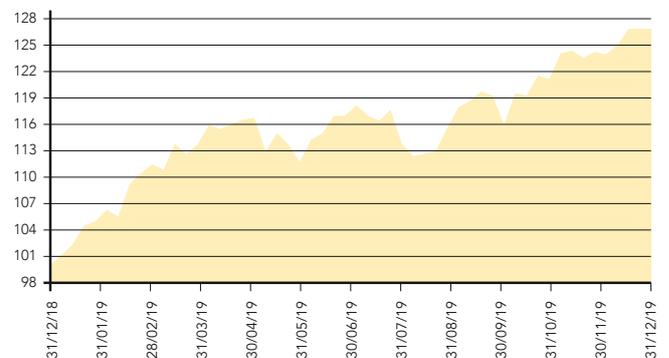
REGARD ÉPARGNE Équilibre



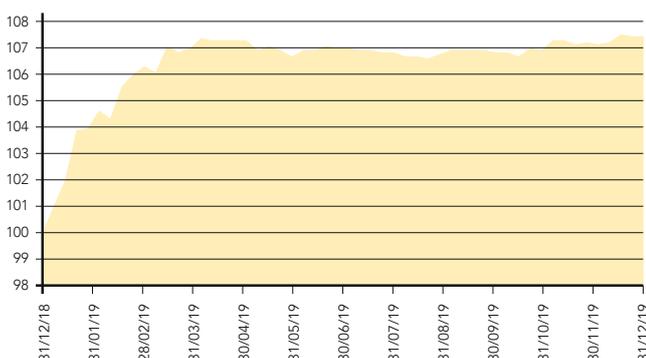
REGARD ÉPARGNE Dynamique



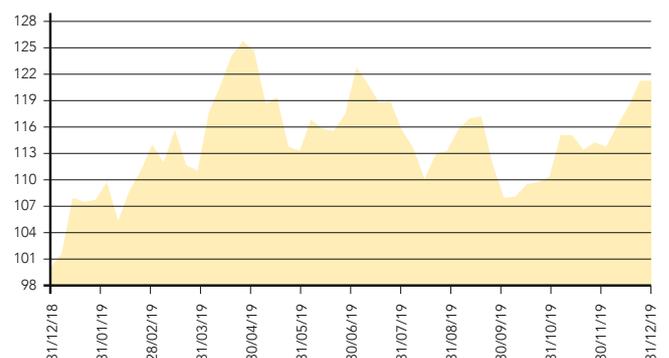
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



■ Performance des fonds REGARD ÉPARGNE au 31/12/2019

	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Monétaire	17,40%	-0,42%
REGARD ÉPARGNE Actions	111,40%	25,61%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	80,50%	16,08%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	81,90%	10,64%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	41,40%	7,28%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	34,00%	1,44%
REGARD ÉPARGNE PME	2,20%	21,38%
REGARD ÉPARGNE Prudent	55,20%	4,58%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Principaux mouvements 2019

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP TRÉSORERIE	4 397 846,64	2 567 070,38
CPR MONÉTAIRE SR - I	1 726 156,32	246 399,72
ECOFI SOLIDAIRE A	86 458,60	
PALATINE INSTIT	4 405 734,53	4 405 855,28
RADD	2 537 500,00	4 405 000,00
REGARD MONÉTAIRE	23 171,58	23 169,80

REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RADD	202 455,00	1 439 486,40
REGARD MONÉTAIRE	1 436 854,96	203 121,63
REGARD OBLIG CT	69 940,79	
REGARD OBLIG LT		1 743,40
ROPISR	102 790,00	

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP TRÉSORERIE	1 749 436,38	5 017 796,40
CANDRIAM MONEY EURO		2 207 727,50
CPR MONÉTAIRE SR - I	1 768 007,78	5 034 647,10
FÉDÉRAL SUP.TRÉSO SC	442 203,52	

REGARD ÉPARGNE PME

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF PEA	105 321,53	13 134,71

REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RADD	523 091,00	49 963,50
RAE	44 827,72	
REGARD MONÉTAIRE	348 120,30	197 000,42

REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RADD	430 387,70	9 272 800,00
REGARD MONÉTAIRE	9 173 796,00	731 237,85
REGARD OBLIG CT	209 956,10	
REGARD OBLIG LT	345 586,50	114 380,50
ROPISR	115 073,00	

REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FCPE BTP E. OBLIG.	670 960,50	
REGARD MONÉTAIRE	445 404,67	139 283,40
REGARD OBLIG CT	129 727,80	13 320,00
REGARD OBLIG LT	176 386,50	168 948,00
ROPISR	16 456,80	

REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RADD	1 101 170,91	11 591 000,00
REGARD MONÉTAIRE	11 740 136,40	1 346 406,20
REGARD OBLIG CT	1 109 959,00	
REGARD OBLIG LT	1 499 370,00	545 507,00
ROPISR	602 550,00	

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Fonds monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard.

L'objectif de gestion du FCPE est d'égaliser l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds. Les investissements se feront à hauteur de 100% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire à travers la sélection d'OPCVM et de FIA monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) court terme ou standard de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Le portefeuille des fonds monétaires standard satisfait sur une base continue à toutes les exigences suivantes :

- il a en permanence une WAM (Weighted Average Maturity) ne dépassant pas six mois ;
- il a en permanence une WAL (Weighted Average Life) ne dépassant pas douze mois ;
- au moins 7,5% de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance journalière lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 7,5% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- au moins 15% de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance hebdomadaire lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 15% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- aux fins du calcul visé au point précédent, les instruments du marché monétaire ou les parts ou actions d'autres fonds monétaires peuvent être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire jusqu'à un maximum de 7,5% à condition qu'ils puissent être vendus et réglés dans les cinq jours ouvrables.

Si un dépassement des limites précitées intervient indépendamment de la volonté d'un fonds monétaire standard ou à la suite de l'exercice de droits de souscription ou de rachat, ledit fonds monétaire se donne pour objectif prioritaire de régulariser cette situation en tenant dûment compte de l'intérêt des porteurs de parts ou des actionnaires. L'indice de référence du fonds est l'EONIA (Euro Overnight Index Average). C'est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il correspond à la moyenne pondérée des transactions effectuées entre les principales banques de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif pourra notamment être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance. Conformément aux exigences de l'article 19 du Règlement (UE) 2017/1131, la société de gestion dispose d'une procédure d'évaluation interne de la qualité du crédit. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : EONIA

Composition des actifs :
Instruments des marchés monétaires
et autres instruments de taux 100%

■ Politique d'investissement

Le fonds Regard Épargne Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire, dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire EONIA capitalisé. La gestion repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Depuis l'année 2016, compte tenu de la baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'était portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice.

Par ailleurs, conformément à la labellisation ISR de la gamme Regard Épargne, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont gérés selon les principes ISR.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2019, ceux-ci étant majoritairement bien adaptés aux conditions de marché. Cependant, la performance de la sicav Candriam Monétaire SRI étant légèrement en retrait de celle des autres supports utilisés dans le fonds Regard Épargne Monétaire, une large majorité des rachats intervenus en cours d'année a été financée par des ventes de Candriam Monétaire SRI, ce qui a conduit à une baisse de sa pondération dans l'actif (8,8% fin 2019 contre près de 15% fin 2018).

De plus, au regard de la nouvelle réglementation européenne relative à la liquidité des fonds monétaires, nécessitant un nouvel agrément auprès de l'AMF obtenu le 23 avril 2019, le fonds a dû consacrer au minimum 7,5% de son encours global à des liquidités disponibles à une journée. En conséquence, nous avons augmenté à hauteur d'un peu plus de 8% les dépôts à vue dans le fonds Regard Épargne Monétaire par cession d'une partie des opc monétaires existants.

Pour 2019, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants : ECOFI INVESTISSEMENTS (BTP TRESORERIE, -0,28% en 2019), CPR GESTION (CPR MONÉTAIRE ISR, -0,22% en 2019), FEDERAL GESTION (FEDERAL SUPPORT MONÉTAIRE ESG I, -0,21% en 2019) et CANDRIAM (CANDRIAM MONÉTAIRE SRI, -0,31% en 2019).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

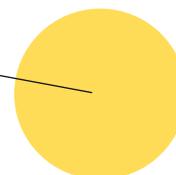
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne Monétaire est passée de 11,79 € à 11,74 € le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance de -0,42% après frais de gestion quand l'EONIA, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0,40%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav monétaires court terme en 2019 s'établit à -0,39% (classification Europerformance Trésorerie Court terme) et que la performance moyenne des Sicav monétaires (classification Europerformance Trésorerie) est de -0,29%.

■ Composition de l'actif net

Trésorerie
court terme
100%



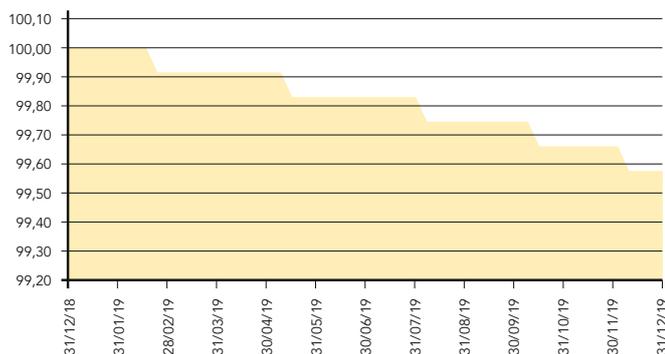
FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Actif net	122 585 001,30	125 828 613,25	123 316 178,71	116 824 142,40	114 043 693,94	117 676 578,20	115 534 363,02	114 163 189,76
Valeur de la part	11,89	11,89	11,85	11,79	11,78	11,77	11,76	11,74
Évolution de la part depuis l'origine	18,90%	18,90%	18,50%	17,90%	17,80%	17,70%	17,60%	17,40%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	-0,08%	-0,17%	-0,25%	-0,42%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	0,00%	-0,34%	-0,84%	-0,93%	-1,01%	-1,09%	-1,26%
Nombre de parts	10 306 004,9546	10 584 035,4099	10 407 200,5949	9 907 759,7137	9 680 684,5687	9 998 454,5817	9 825 922,2799	9 723 074,9498
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01
Capitalisation unitaire	0,02	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,02

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Monétaire en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	11,79
25/01/2019	11,79
22/02/2019	11,78
29/03/2019	11,78
26/04/2019	11,78
31/05/2019	11,77
28/06/2019	11,77
26/07/2019	11,77
30/08/2019	11,76
27/09/2019	11,76
31/10/2019	11,75
29/11/2019	11,75
31/12/2019	11,74

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	11,89
30/12/2016	11,89
29/12/2017	11,85
31/12/2018	11,79
31/12/2019	11,74

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Monétaire	17,40%	-0,42%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 18,607 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 20,78 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 2,173 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de Regard Épargne Monétaire se monte à 114,16 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 9 723 074.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 48 889.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,15%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,25%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	90,87%	100,01%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,01%	-0,01%
DISPONIBILITÉS	9,14%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	114 163	116 824

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	103 739 643,10	116 839 183,97
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	10 438 409,16	
TOTAL DE L'ACTIF	114 178 052,26	116 839 183,97

HORS-BILAN : NÉANT

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	114 452 532,32	117 051 289,49
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-104 707,39	-50 685,69
Résultat ^(a,b)	-184 635,17	-176 461,40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	114 163 189,76	116 824 142,40
DETTES	14 862,50	14 717,68
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	0,00	323,89
TOTAL DU PASSIF	114 178 052,26	116 839 183,97

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 9,14

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 9,14

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	12 897,06	602,42
Résultats sur opérations financières	-12 897,06	-602,42
Frais de gestion et dotation aux amortissements	173 585,11	179 649,96
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-186 482,17	-180 252,38
Régularisation des revenus de l'exercice	1 847,00	3 790,98
RÉSULTAT	-184 635,17	-176 461,40

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	116 824 142,40	123 316 178,71	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	18 607 777,44	17 997 190,94	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	3 672 436,99	3 348 716,76	Total des créances	
- versement de l'intéressement	4 180 420,22		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	14 862,50
- versements volontaires des salariés	2 421 555,35	7 860 449,56	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	4 908 924,96	4 966 435,88	Total des dettes	14 862,50
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		24 988,29		
Rachats	-20 780 510,19	-23 903 516,21		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	3 012 862,25	1 821 588,74	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	74 893,28		Nombre de parts émises	1 581 074,6698
- provenant de jours de congés non pris	336 684,39		Valeur des parts émises	18 607 777,44
Plus-values réalisées sur titres		712,93	Nombre de parts rachetées	1 765 759,4337
Moins-values réalisées sur titres	-105 439,42	-53 066,49	Valeur des parts rachetées	20 780 510,19
Frais de transaction			Commission de souscription et/ou rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	-196 298,30	-353 105,10	Commissions de souscription perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-186 482,17	-180 252,38	Commissions de souscription récédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	0,15%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	114 163 189,76	116 824 142,40	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	0,00
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-184 635,17	-176 461,40
AFFECTATION		
Capitalisation	-184 635,17	-176 461,40
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-104 707,39	-50 685,69
AFFECTATION		
Capitalisation	-104 707,39	-50 685,69

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	114 163 189,76 €	116 824 142,40 €	123 316 178,71 €	125 828 613,25 €	122 585 001,30 €
Nombre de parts	9 723 074,9498	9 907 759,7137	10 407 200,5949	10 584 035,4099	10 306 004,9546
Valeur liquidative unitaire	11,74 €	11,79 €	11,85 €	11,89 €	11,89 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,02

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
BTP Trésorerie SICAV	30 577 838,51	2 837	26,78%	Immeuble le Sari
CPR Monétaire SR I	30 174 234,30	1 470	26,43%	1 bd du Levant
Fédéral sup. Trésorerie SICAV	32 962 673,63	329 989,725	28,88%	93160 NOISY-LE-GRAND
Candriam Euro Sustainable SICAV	10 024 896,66	9 766	8,78%	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL TITRE OPC	103 739 643,10		90,87%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-14 862,50		-0,01%	
Disponibilités	10 438 409,16		9,14%	
TOTAL ACTIF NET	114 163 189,76		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupons nets réinvestis, minorée des frais de gestion et assurés ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCPE est géré est comprise entre 1 et 7. La sensibilité représente la variation à la baisse de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt à la hausse. La gestion de ce FCPE est une gestion active. La stratégie d'investissement est la combinaison de choix en matière de durée du portefeuille, de positionnement sur la courbe des rendements obligataires, et dans une moindre mesure dans la sélection d'obligations émises par des émetteurs privés dont la notation fera partie de la catégorie titres d'investissement, ainsi que par la sélection d'obligations convertibles. Le fonds sera exposé aux obligations privées pour maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE, à travers des investissements en OPC. Le fonds sera exposé aux obligations convertibles pour maximum 10% de l'encours, à travers des investissements en OPC.

Les investissements du fonds se feront principalement à travers des FCP obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. L'indice de référence est le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index), coupons nets réinvestis, publié par la société EuroMTS. Cet indice reproduit la performance d'un panier constitué des obligations émises par les États de la zone Euro dont la durée de vie est comprise entre 7 et 10 ans et dont l'encours est supérieur à 2 milliards d'euros. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCPE REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	BoFa 5/7 ans
Composition des actifs : produits de taux	100%

■ Politique d'investissement

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds Regard Épargne Obligataire la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3,65 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5,59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019 à hauteur de 7% environ de l'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. Ce niveau de sous sensibilisation est resté globalement stable tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds Regard Épargne Obligataire s'établit à 3,75 contre 5,63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 6,76% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (86,04% de l'actif fin 2019) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 7,20% de l'actif fin 2019). La poche monétaire (6,86% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,09% TTC de l'actif net sur la période.

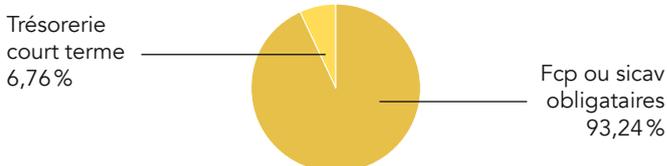
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 13,21 à 13,40 euros le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1,44%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +4,31%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,20% sur l'année, la performance brute comme nette reste inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous-performance du fonds est entièrement attribuable à la sous-exposition maintenue tout au long de l'année en termes de sensibilité, avec en particulier l'emploi de produits obligataires de maturité 1/3 ans au côté de placements monétaires comme outils de désensibilisation, dont les performances respectives sont de +0,30% et -0,40%, quand la performance du compartiment 5/7 ans atteint +4,31%.

La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est cependant positive, les fonds Regard Obligations Court Terme et Regard Obligations Long Terme affichant cette année des performances supérieures à celles de leurs indices de référence.

La diversification en obligations du secteur privé a contribué cette année de manière légèrement négative à la performance relative du fonds. En effet, la performance en 2019 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans), n'est que de 4% malgré la forte performance des sous-jacents actions quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 4,31%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 3,74%.

■ Composition de l'actif net



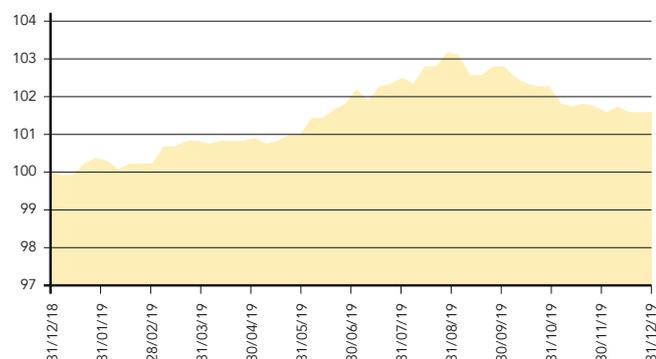
FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	97,72%	96,56%	93,18%	92,67%	92,97%	93,99%	93,52%	93,24%
Trésorerie court terme	2,28%	3,44%	6,82%	7,33%	7,03%	6,01%	6,48%	6,76%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%							
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	0,00%							
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	38 416 885,65	40 268 157,90	42 443 131,42	41 610 426,65	41 735 807,12	41 882 426,55	42 840 261,69	43 052 330,70
Valeur de la part	13,44	13,51	13,38	13,21	13,32	13,45	13,58	13,4
Évolution de la part depuis l'origine	34,40%	35,10%	33,80%	32,10%	33,20%	34,50%	35,80%	34,00%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	0,83%	1,82%	2,80%	1,44%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	0,52%	-0,45%	-1,71%	-0,89%	0,07%	1,04%	-0,29%
Nombre de parts	2 858 453,5237	2 981 572,4177	3 171 626,5267	3 149 719,8940	3 132 718,7427	3 113 270,7185	3 154 862,2380	3 212 394,0897
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,16	-0,16	-0,16	-0,15	-0,03	-0,07	-0,11	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,21	0,00	0,07	0,44	0,01	0,03	0,03	0,03
Capitalisation unitaire	0,05	-0,16	-0,09	0,29	-0,02	-0,04	-0,08	-0,13

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Obligataire en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	13,21
25/01/2019	13,26
22/02/2019	13,24
29/03/2019	13,32
26/04/2019	13,32
31/05/2019	13,34
28/06/2019	13,45
26/07/2019	13,52
30/08/2019	13,63
27/09/2019	13,58
31/10/2019	13,51
29/11/2019	13,44
31/12/2019	13,40

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	13,44
30/12/2016	13,51
29/12/2017	13,38
31/12/2018	13,21
31/12/2019	13,40

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Obligataire	34,00%	1,44%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 6,97 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 6,12 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,85 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Obligataire se monte à 43,05 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 3 212 394.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 27 748.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,29%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,10%	100,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	43 052	41 610

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	43 095 871,32	41 648 804,72
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 380,18	3 412,51
TOTAL DE L'ACTIF	43 097 251,50	41 652 217,23

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	43 467 957,05	40 707 541,72
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	101 111,96	1 403 424,73
Résultat	-516 738,31	-500 539,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	43 052 330,70	41 610 426,65
DETTES		
Comptes financiers	44 920,80	41 790,58
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	43 097 251,50	41 652 217,23

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	161,61	199,95
Résultats sur opérations financières	-161,61	-199,95
Frais de gestion et dotation aux amortissements	504 859,85	499 724,18
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-505 021,46	-499 924,13
Régularisation des revenus de l'exercice	-11 716,85	-615,67
RÉSULTAT	-516 738,31	-500 539,80

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	41 610 426,65	42 443 131,42	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	6 975 014,56	5 828 632,42	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 016 890,59	753 102,78	Total des créances	
- versement de l'intéressement	766 388,71		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	44 920,80
- versements volontaires des salariés	1 102 917,44	1 858 064,54	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	2 308 532,42	2 164 142,51	Total des dettes	44 920,80
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		3 581,35		
Rachats	-6 122 637,15	-6 122 712,50	Compléments d'information	31/12/2019
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 571 824,78	1 053 322,59	Nombre de parts émises	520 184,3405
- provenant d'un CET	51 996,95		Valeur des parts émises	6 975 014,56
- provenant de jours de congés non pris	156 463,67		Nombre de parts rachetées	457 510,1448
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts rachetées	6 122 637,15
Plus-values réalisées sur titres	102 617,95	1 415 683,33	Commission de souscription et/ou rachat	
Moins-values réalisées sur titres	-4 107,25	-1 606,60	Commissions de souscription perçues	
Frais de transaction			Commissions de souscription rétrocédées	
Variation de la différence d'estimation des titres	996 037,40	-1 452 777,29	Frais de gestion	1,20%
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-505 021,46	-499 924,13	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	43 095 871,32
Autres éléments*			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	43 052 330,70	41 610 426,65		
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019 31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-516 738,31	-500 539,80	Plus et moins-values nettes de l'exercice	101 111,96 1 403 424,73
AFFECTATION			AFFECTATION	
Capitalisation	-516 738,31	-500 539,80	Capitalisation	101 111,96 1 403 424,73
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	43 052 330,70 €	41 610 426,65 €	42 443 131,42 €	40 268 157,90 €	38 416 885,65 €
Nombre de parts	3 212 394,0897	3 149 719,8940	3 171 626,5267	2 981 572,4177	2 858 453,5237
Valeur liquidative unitaire	13,40 €	13,21 €	13,38 €	13,51 €	13,44 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,16	-0,15	-0,16	-0,16	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	0,44	0,07	0,00	0,21

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Monétaire FCP	2 952 580,62	254,9	6,86%	Immeuble le Sari
Regard Obligations Court Terme FCP	15 630 862,50	116 875	36,31%	1 bd du Levant
Regard Obligations Long Terme FCP	21 410 780,95	117 223	49,73%	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Obligations Privées FCP	3 101 647,25	22 615	7,20%	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL TITRE OPC	43 095 871,32		100,10%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-44 920,80		-0,10%	
Disponibilités	1 380,18		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	43 052 330,70		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index – dividendes réinvestis) et à 90% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE PRUDENT est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

REGARD ÉPARGNE PRUDENT gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à très forte dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif pouvant être exposée aux produits de taux peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum, les investissements se faisant à travers des OPC. La part de l'actif pouvant être exposée aux actions peut être de 20% maximum, sans minimum, les investissements se faisant à travers des OPC. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification, les investissements se faisant à travers des OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion fonds Regard Épargne Prudent s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Prudent la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.91 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (7,25% de l'actif fin 2019) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement augmenté par deux fois en cours d'année, fin février et fin novembre. Dans les deux cas, le niveau de sous sensibilisation a été augmenté par des ventes d'actions visant à repositionner ce compartiment de la gestion sur le niveau neutre, le produit des cessions ayant été intégralement réinvesti sur des placements monétaires.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds Regard Épargne Prudent s'établit à 3.79 contre 5.63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 17,64% de l'actif du fonds.

- Un retour sur le niveau neutre de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Prudent avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 12,67% (contre 10% pour la position neutre), en raison du caractère particulièrement prudent de sa politique financière dont le niveau neutre se situe sensiblement plus bas que dans les fonds comparables de l'environnement concurrentiel.

Toutefois, compte tenu de l'évolution des marchés au cours des deux premiers mois de l'année, la pondération des actions a finalement été positionnée sur le niveau neutre dans le fonds Regard Épargne Prudent. En effet, au cours du mois de février, le recul de l'aversion au risque s'est amplifié sur les bourses européennes, permettant une poursuite de la progression des indices d'une ampleur comparable à la forte hausse déjà enregistrée en janvier. Afin de sécuriser les gains issus de cette progression rapide, la part des actions a donc été ramenée sur le niveau neutre dans les fonds en date du 25 février. Ces ventes ont été réalisées sur une performance du fonds support Regard Actions Développement Durable de +11,51% et une performance de l'indice Stoxx50 de +9,91% et le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Cette allocation d'actif a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, le poids des placements actions avait de nouveau augmenté dans le fonds, le différentiel de performance depuis le début de l'année entre

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

les placements actions (en progression de plus de 26 %) et les produits obligataires (un peu moins de 5 % au maximum pour les maturités longues) ayant provoqué la déformation de la structure du fonds en faveur des actions. Des ventes d'actions ont de nouveau été réalisées le 20 novembre pour revenir sur le niveau neutre, le produit étant encore une fois réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 10,65 % pour le fonds Regard Épargne Prudent contre 10 % pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84 % pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29 % hors dividendes et +27,36 % dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,09 % TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 14,84 à 15,52 euros le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance après frais de gestion de +4,58 %. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +6,48 %.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,20 % sur l'année, la performance reste légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous performance du fonds provient intégralement de la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année, la baisse des taux en Europe s'étant contre toute attente poursuivie en 2019 dans un contexte de politique internationale troublé, l'impact perceptible de la guerre commerciale sino américaine sur l'économie mondiale ayant conduit les Banques Centrales à desserrer à nouveau leurs politiques monétaires.

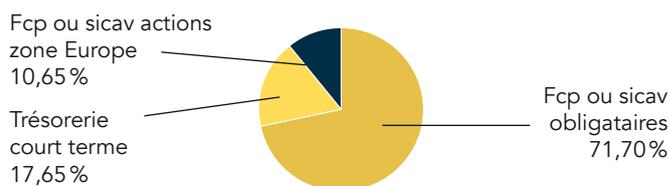
Par ailleurs, l'impact positif de la surpondération des actions sur une partie de l'année, renforcé par la surperformance du fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable, n'a pu compenser que partiellement la sous performance de la partie obligataire, la part des actions dans la politique financière du fonds Regard Épargne Prudent étant particulièrement faible par rapport aux fonds comparables de la concurrence (position neutre à 10 % pour un maximum à 20 %).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également pesé légèrement sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 4 % (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 3,74 % seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Prudent progresse de 4,31 %.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état dont les performances sont globalement supérieures à celles de leurs indices de référence respectifs.

Elle est en également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



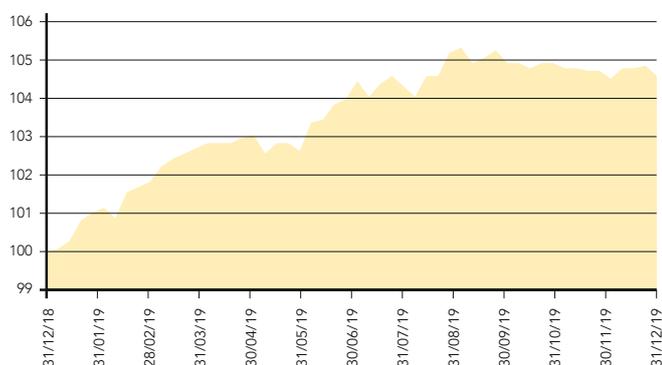
Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	75,16%	75,69%	72,43%	72,43%	71,51%	72,27%	72,44%	71,70%
Trésorerie court terme	5,99%	6,37%	11,47%	14,79%	18,04%	17,01%	16,30%	17,65%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	81,15%	82,07%	83,91%	87,23%	89,55%	89,28%	88,74%	89,35%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	18,85%	17,93%	16,09%	12,77%	10,45%	10,72%	11,26%	10,65%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	18,85%	17,93%	16,09%	12,77%	10,45%	10,72%	11,26%	10,65%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	246 354 015,32	248 194 323,83	266 752 831,74	275 921 783,16	285 338 301,66	295 077 832,52	303 520 568,95	314 123 443,95
Valeur de la part	14,99	15,12	15,26	14,84	15,24	15,43	15,62	15,52
Évolution de la part depuis l'origine	49,90%	51,20%	52,60%	48,40%	52,40%	54,30%	56,20%	55,20%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	2,70%	3,98%	5,26%	4,58%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	0,87%	1,80%	-1,00%	1,67%	2,94%	4,20%	3,53%
Nombre de parts	16 432 567,7800	16 419 658,4683	17 484 167,8816	18 591 573,0412	18 727 271,2177	19 121 484,8388	19 437 295,4106	20 243 247,8334
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,18	-0,17	-0,18	-0,18	-0,04	-0,08	-0,13	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,46	0,18	0,31	0,35	0,16	0,16	0,16	0,25
Capitalisation unitaire	0,28	0,01	0,13	0,17	0,12	0,08	0,03	0,07

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Évolution de REGARD ÉPARGNE Prudent en 2019



Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Prudent	55,20 %	4,58 %

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	14,84
25/01/2019	14,99
22/02/2019	15,09
29/03/2019	15,24
26/04/2019	15,28
31/05/2019	15,23
28/06/2019	15,43
26/07/2019	15,52
30/08/2019	15,61
27/09/2019	15,62
31/10/2019	15,57
29/11/2019	15,54
31/12/2019	15,52

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	14,99
30/12/2016	15,12
29/12/2017	15,26
31/12/2018	14,84
31/12/2019	15,52

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 58,53 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 33,06 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 25,47 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Prudent se monte à 314,12 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 20 243 247.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 86 881.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,29%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,11%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,81%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,70%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	314 123	275 922

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	314 454 146,72	276 191 192,60
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	2 203 528,22	6 728,77
TOTAL DE L'ACTIF	316 657 674,94	276 197 921,37

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	312 726 883,49	272 599 769,82
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	5 122 823,78	6 684 214,68
Résultat	-3 726 263,32	-3 362 201,34
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	314 123 443,95	275 921 783,16
DETTES	2 534 230,99	276 138,21
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	316 657 674,94	276 197 921,37

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,70

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,70

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières	1 959,39	1 194,8
Charges sur opérations financières	-1 959,39	-1 194,8
Résultats sur opérations financières		
Frais de gestion et dotation aux amortissements	3 518 912,38	3 240 852,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 520 871,77	-3 242 047,70
Régularisation des revenus de l'exercice	-205 391,55	-120 153,64
RÉSULTAT	-3 726 263,32	-3 362 201,34

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	275 921 783,16	266 752 831,74	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	58 531 626,95	49 146 192,99	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	10 059 334,43	10 663 488,67	Total des créances	
- versement de l'intéressement	7 824 033,89		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	323 101,08
- versements volontaires des salariés	11 397 301,98	16 447 842,63	Achats à règlement différé	2 211 129,91
- abondements de l'entreprise	25 097 889,90	21 017 947,48	Total des dettes	2 534 230,99
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		78 442,68		
Rachats	-33 069 330,15	-32 494 834,29		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	3 185 515,40	1 016 914,21	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	158 370,68		Nombre de parts émises	3 806 514,5756
- provenant de jours de congés non pris	809 180,67		Valeur des parts émises	58 531 626,95
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	2 154 839,7834
Plus-values réalisées sur titres	4 812 353,04	6 367 308,02	Valeur des parts rachetées	-33 069 330,15
Moins-values réalisées sur titres	-8 506,85	-1 327,27	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	11 456 389,57	-10 606 340,33	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 520 871,77	-3 242 047,70	Frais de gestion	1,20%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	314 123 443,95	275 921 783,16	Rétrocession de frais de gestion	314 454 146,72
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019 31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-3 726 263,32	-3 362 201,34	Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 122 823,78 6 684 214,68
AFFECTATION			AFFECTATION	
Capitalisation	-3 726 263,32	-3 362 201,34	Capitalisation	5 122 823,78 6 684 214,68
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	314 123 443,95 €	275 921 783,16 €	266 752 831,74 €	248 194 323,83 €	246 354 015,32 €
Nombre de parts	20 243 247,8334	18 591 573,0412	17 484 167,8816	16 419 658,4683	16 432 567,7800
Valeur liquidative unitaire	15,52 €	14,84 €	15,26 €	15,12 €	14,99 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,18	-0,18	-0,18	-0,17	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,25	0,34	0,31	0,18	0,46

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Actions Dev Durable FCP	33 469 374,86	124 951	10,65%	Immeuble le Sari
Regard Monétaire FCP	55 753 502,26	4 813,27	17,75%	1 bd du Levant
Regard Obligations Court Terme FCP	42 441 051,60	317 340	13,51%	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Obligations Long Terme FCP	160 023 318,00	876 120	50,95%	Tél. 01 49 14 12 12
Regard Obligations Privées FCP	22 766 900,00	166 000	7,25%	
TOTAL TITRE OPC	314 454 146,72		100,11%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 534 230,99		-0,81%	
Disponibilités	2 203 528,22		0,70%	
TOTAL ACTIF NET	314 123 443,95		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35 % de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 65 % de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade, selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif exposée aux produits de taux à travers des OPC peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum. La part de l'actif exposée aux actions à travers des OPC peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'actif pourra de plus être exposée aux obligations convertibles européennes à titre de diversification, à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

- FCP REGARD OBLIGATIONS LONG TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS COURT TERME, géré par PRO BTP Finance,
- FCP REGARD OBLIGATIONS, géré par PRO BTP Finance,
- FCPE REGARD MONÉTAIRE, géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65 %
Actions de la zone Europe	35 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 50 %
Actions	de 20 à 50 %

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du Regard Épargne Équilibre s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Équilibre la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.67 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (6,57% de l'actif fin 2019) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement augmenté par deux fois en cours d'année, fin février et fin novembre. Dans les deux cas, le niveau de sous sensibilisation a été augmenté par des ventes d'actions visant à repositionner ce compartiment de la gestion sur le niveau neutre, le produit des cessions ayant été intégralement réinvesti sur des placements monétaires.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds Regard Épargne Équilibre s'établit à 3.20 contre 5.63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 22,09% de l'actif du fonds.

- Un retour sur le niveau neutre de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Équilibre avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 41% (contre 35% pour la position neutre), en raison du caractère particulièrement prudent de sa politique financière dont le niveau neutre se situe sensiblement plus bas que dans les fonds comparables de l'environnement concurrentiel.

Toutefois, compte tenu de l'évolution des marchés au cours des deux premiers mois de l'année, la pondération des actions a finalement été positionnée sur le niveau neutre dans le fonds Regard Épargne Équilibre. En effet, au cours du mois de février, le recul de l'aversion au risque s'est amplifié sur les bourses européennes, permettant une poursuite de la progression des indices d'une ampleur comparable à la forte hausse déjà enregistrée en janvier. Afin de sécuriser les gains issus de cette progression rapide, la part des actions a donc été ramenée sur le niveau neutre dans les fonds en date du 25 février. Ces ventes ont été réalisées sur une performance du fonds support Regard Actions Développement Durable de +11,51% et une performance de l'indice Stoxx50 de +9,91% et le produit de cette cession a été intégralement

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

réinvesti en placements monétaires. Cette allocation d'actif a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, le poids des placements actions avait de nouveau augmenté dans le fonds, le différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues) ayant provoqué la déformation de la structure du fonds en faveur des actions. Des ventes d'actions ont de nouveau été réalisées le 20 novembre pour revenir sur le niveau neutre, le produit étant encore une fois réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 35,74% pour le fonds Regard Épargne Équilibre contre 35% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,12% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 16,44 à 18,19 euros le 31 décembre 2019 ce qui représente une performance après frais de gestion de +10,64%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +12,02%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,50% sur l'année, la performance est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence.

La performance du fonds en 2019 a été impactée négativement par la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année. En effet, la baisse des taux en Europe s'est contre toute attente poursuivie en 2019 dans un contexte de politique internationale

troublé, l'impact perceptible de la guerre commerciale sino américaine sur l'économie mondiale ayant conduit les Banques Centrales à desserrer à nouveau leurs politiques monétaires.

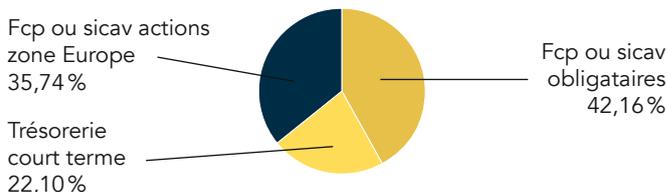
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également pesé légèrement sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 4% (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 3,74% seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Équilibre progresse de 4,31%.

En revanche, l'impact positif de la surpondération des actions sur une partie de l'année (l'écart important de performance entre les compartiments actions et obligations en 2019 ayant mécaniquement fait remonter la pondération des actions au-dessus du neutre dès la fin mars), renforcé par la surperformance du fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable, a pu compenser en grande partie la sous performance de la partie obligataire.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état dont les performances sont globalement supérieures à celles de leurs indices de référence respectifs.

Elle est en également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



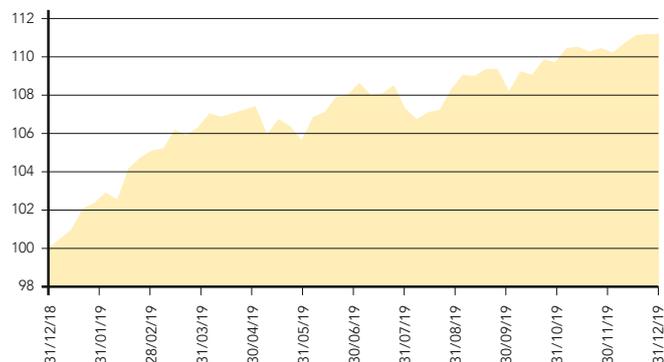
Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	47,78%	46,88%	43,16%	44,32%	42,18%	42,75%	42,65%	42,16%
Trésorerie court terme	3,58%	6,83%	10,39%	14,25%	21,65%	20,15%	19,73%	22,10%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	51,37%	53,71%	53,54%	58,58%	63,83%	62,90%	62,38%	64,26%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	48,63%	46,29%	46,46%	41,42%	36,17%	37,10%	37,62%	35,74%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	48,63%	46,29%	46,46%	41,42%	36,17%	37,10%	37,62%	35,74%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	97 466 885,92	97 658 751,24	102 317 703,89	99 758 947,64	106 710 033,16	108 425 254,73	110 559 544,73	113 841 318,54
Valeur de la part	16,87	17,03	17,64	16,44	17,48	17,76	17,98	18,19
Évolution de la part depuis l'origine	68,70%	70,30%	76,40%	64,40%	74,80%	77,60%	79,80%	81,90%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	6,33%	8,03%	9,37%	10,64%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	0,95%	4,56%	-2,55%	3,62%	5,28%	6,58%	7,82%
Nombre de parts	5 778 235,6533	5 735 709,7098	5 801 036,1706	6 066 474,1058	6 104 562,4081	6 105 679,0306	6 148 667,1189	6 256 816,2770
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,25	-0,24	-0,26	-0,25	-0,06	-0,12	-0,19	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,52	0,36	0,46	0,56	0,52	0,52	0,52	0,84
Capitalisation unitaire	0,27	0,12	0,20	0,31	0,46	0,40	0,33	0,58

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Équilibre en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	16,44
25/01/2019	16,83
22/02/2019	17,22
29/03/2019	17,48
26/04/2019	17,63
31/05/2019	17,37
28/06/2019	17,76
26/07/2019	17,84
30/08/2019	17,81
27/09/2019	17,98
31/10/2019	18,04
29/11/2019	18,16
31/12/2019	18,19

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	16,87
30/12/2016	17,03
29/12/2017	17,64
31/12/2018	16,44
31/12/2019	18,19

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Équilibre	81,90%	10,64%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Équilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 15,58 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 12,20 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,38 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Équilibre se monte à 113,84 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 6 256 816.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 20 642.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,12%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,62%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,13%	100,12%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,50%	-0,13%
DISPONIBILITÉS	0,37%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	113 841	99 759

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

Bilan

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	113 987 006,27	99 883 545,89
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	419 591,90	951,89
TOTAL DE L'ACTIF	114 406 598,17	99 884 497,78

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	110 236 804,27	97 917 470,61
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	5 257 543,94	3 417 966,88
Résultat ^(a,b)	-1 653 029,67	-1 576 489,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	113 841 318,54	99 758 947,64
DETTES		
Comptes financiers	565 279,63	125 550,14
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	114 406 598,17	99 884 497,78

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,37

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,37

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	702,91	370,25
Résultats sur opérations financières	-702,91	-370,25
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 614 282,77	1 523 530,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 614 985,68	-1 523 900,47
Régularisation des revenus de l'exercice	-38 043,99	-52 589,38
RÉSULTAT	-1 653 029,67	-1 576 489,85

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	99 758 947,64	102 317 703,89	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	15 582 439,90	15 186 107,86	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 669 728,74	1 518 514,72	Total des créances	
- versement de l'intéressement	2 296 794,99		DETTES	
- versements volontaires des salariés	3 590 105,47	5 990 533,02	Frais de gestion	147 095,30
- abondements de l'entreprise	6 943 829,85	6 629 039,62	Achats à règlement différé	418 184,33
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	37 266,09	37 266,09	Total des dettes	565 279,63
Rachats	-12 201 267,23	-10 672 500,17		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	969 797,73	1 048 020,50	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	59 335,73		Nombre de parts émises	881 338,3629
- provenant de jours de congés non pris	52 847,39		Valeur des parts émises	15 582 439,90
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	690 996,1917
Plus-values réalisées sur titres	5 142 576,89	3 299 372,33	Valeur des parts rachetées	12 201 267,23
Moins-values réalisées sur titres	-10 733,54	-6 656,31	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	7 184 340,56	-8 841 179,49	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 614 985,68	-1 523 900,47	Frais de gestion	1,50%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	113 987 006,27
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	113 841 318,54	99 758 947,64	Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 653 029,67	-1 576 489,85
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 653 029,67	-1 576 489,85
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 257 543,94	3 417 966,88
AFFECTATION		
Capitalisation	5 257 543,94	3 417 966,88

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	113 841 318,54 €	99 758 947,64 €	102 317 703,89 €	97 658 751,24 €	97 466 885,92 €
Nombre de parts	6 256 816,2770	6 066 474,1058	5 801 036,1706	5 735 709,7098	5 778 235,6533
Valeur liquidative unitaire	18,19 €	16,44 €	17,64 €	17,03 €	16,87 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,26	-0,25	-0,26	-0,24	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	0,56	0,46	0,36	0,52

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Actions Dev Durable FCP	40 691 148,32	151 912	35,75 %	Immeuble le Sari
Regard Monétaire FCP	25 299 063,69	2 184,1	22,22 %	1 bd du Levant
Regard Obligations Court Terme FCP	5 996 099,16	44 834	5,27 %	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Obligations Long Terme FCP	34 517 379,65	188 981	30,32 %	Tél. 01 49 14 12 12
Regard Obligations Privées FCP	7 483 315,45	54 563	6,57 %	
TOTAL TITRE OPC	113 987 006,27		100,13 %	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-565 279,63		-0,50 %	
Disponibilités	419 591,90		0,37 %	
TOTAL ACTIF NET	113 841 318,54		100,00 %	

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index – dividendes réinvestis) et à 40% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante actions. Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre actions et obligations du FCPE. La part des actifs exposés aux actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. La part consacrée aux produits de taux peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. L'exposition aux produits de taux ne se fait qu'à travers des investissements en OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. L'exposition aux obligations convertibles ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : <http://www.stoxx.com>. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les États membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%

Composition des actifs :	
Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Dynamique, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.02 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (3,96% de l'actif fin 2019) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été légèrement augmenté par deux fois en cours d'année, fin février et fin novembre. Dans les deux cas, le niveau de sous sensibilisation a été augmenté par des ventes d'actions visant à repositionner ce compartiment de la gestion sur le niveau neutre, le produit des cessions ayant été intégralement réinvesti sur des placements monétaires.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds Regard Épargne Dynamique s'établit à 2,63 contre 5.63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 17,76% de l'actif du fonds.

- Un retour sur le niveau neutre de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Dynamique avait été maintenue sur un niveau de surpondération modérée, ce qui représentait à cette date une exposition de 61,29% (contre 60% pour la position neutre), en raison du caractère particulièrement prudent de sa politique financière dont le niveau neutre se situe sensiblement plus bas que dans les fonds comparables de l'environnement concurrentiel.

Toutefois, compte tenu de l'évolution des marchés au cours des deux premiers mois de l'année, la pondération des actions a finalement été positionnée sur le niveau neutre dans le fonds Regard Épargne Dynamique. En effet, au cours du mois de février, le recul de l'aversion au risque s'est amplifié sur les bourses européennes, permettant une poursuite de la progression des indices d'une ampleur comparable à la forte hausse déjà enregistrée en janvier. Afin de sécuriser les gains issus de cette progression rapide, la part des actions a donc été ramenée sur le niveau neutre dans les fonds en date du 25 février. Ces ventes ont été réalisées sur une performance du fonds support Regard Actions Développement Durable de +11,51% et une performance de l'indice Stoxx50 de +9,91% et le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Cette allocation

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

d'actif a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, le poids des placements actions avait de nouveau augmenté dans le fonds, le différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues) ayant provoqué la déformation de la structure du fonds en faveur des actions. Des ventes d'actions ont de nouveau été réalisées le 20 novembre pour revenir sur le niveau neutre, le produit étant encore une fois réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 60,76% pour le fonds Regard Épargne Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,14% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 15,55 à 18,05 euros le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance après frais de gestion de 16,08%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +17,76%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,78% sur l'année, la performance est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence.

La performance du fonds en 2019 a été impactée négativement par la position de sous sensibilité conservée tout au long de l'année. En effet, la baisse des taux en Europe s'est contre toute attente

poursuivie en 2019 dans un contexte de politique internationale troublé, l'impact perceptible de la guerre commerciale sino américaine sur l'économie mondiale ayant conduit les Banques Centrales à desserrer à nouveau leurs politiques monétaires.

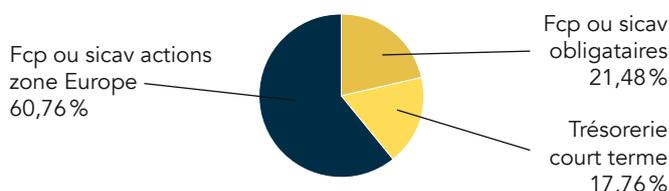
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a également légèrement pesé sur la performance relative du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) s'inscrit en hausse de 4% (avec une performance du fonds support Regard Obligations Privées ISR de 3,74% seulement) quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds Regard Épargne Dynamique progresse de 4,31%.

En revanche, l'impact positif de la surpondération des actions sur une partie de l'année (l'écart important de performance entre les compartiments actions et obligations en 2019 ayant mécaniquement fait remonter la pondération des actions au-dessus du neutre dès la fin mars), renforcé par la surperformance du fonds support des actions, Regard Actions Développement Durable, a pu compenser en grande partie la sous performance de la partie obligataire.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état dont les performances sont globalement supérieures à celles de leurs indices de référence respectifs.

Elle est en également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



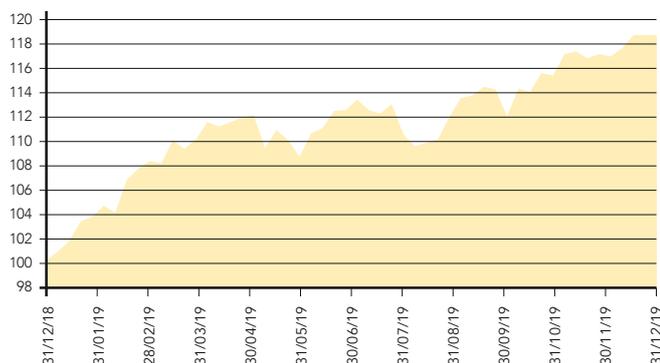
Composition des avoirs

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	28,73%	27,97%	23,06%	23,77%	21,88%	22,32%	22,09%	21,48%
Trésorerie court terme	2,29%	7,14%	10,14%	14,16%	17,13%	14,85%	14,38%	17,76%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	31,03%	35,12%	33,20%	37,93%	39,00%	37,17%	36,47%	39,24%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	68,97%	64,88%	66,80%	62,07%	61,00%	62,83%	63,53%	60,76%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	68,97%	64,88%	66,80%	62,07%	61,00%	62,83%	63,53%	60,76%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	20 354 203,66	21 312 961,32	23 799 070,45	24 285 469,73	27 014 599,22	27 798 739,95	28 551 391,85	29 786 494,79
Valeur de la part	16,27	16,34	17,19	15,55	16,96	17,3	17,54	18,05
Évolution de la part depuis l'origine	62,70%	63,40%	71,90%	55,50%	69,60%	73,00%	75,40%	80,50%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	9,07%	11,25%	12,80%	16,08%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	0,43%	5,65%	-4,43%	4,24%	6,33%	7,81%	10,94%
Nombre de parts	1 251 241,3955	1 304 119,1788	1 384 729,1218	1 562 036,2608	1 592 820,2068	1 607 134,7212	1 627 444,9470	1 649 987,9453
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,30	-0,27	-0,30	-0,30	-0,07	-0,14	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,35	0,25	0,24	0,34	0,19	0,19	0,18	0,50
Capitalisation unitaire	0,05	-0,02	-0,06	0,04	0,12	0,05	-0,04	0,20

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Dynamique en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	15,55
25/01/2019	16,06
22/02/2019	16,62
29/03/2019	16,96
26/04/2019	17,21
31/05/2019	16,76
28/06/2019	17,3
26/07/2019	17,37
30/08/2019	17,22
27/09/2019	17,54
31/10/2019	17,7
29/11/2019	17,95
31/12/2019	18,05

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	16,27
30/12/2016	16,34
29/12/2017	17,19
31/12/2018	15,55
31/12/2019	18,05

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Dynamique	80,50%	16,08%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 4,67 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 3,18 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,49 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Dynamique se monte à 29,78 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 649 987.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 949.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,78 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,14 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,92 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,15 %	100,14 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,62 %	-0,15 %
DISPONIBILITÉS	0,47 %	0,01 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	29 786	24 285

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	29 831 611,70	24 318 758,45
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	140 163,47	3 383,16
TOTAL DE L'ACTIF	29 971 775,17	24 322 141,61

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,47

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,47

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	29 461 857,29	24 219 559,34
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	829 966,05	535 380,03
Résultat	-505 328,55	-469 469,64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	29 786 494,79	24 285 469,73
DETTES		
Comptes financiers	185 280,38	36 671,88
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	29 971 775,17	24 322 141,61

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	269,34	245,20
Résultats sur opérations financières	-269,34	-245,20
Frais de gestion et dotation aux amortissements	491 167,13	439 377,18
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-491 436,47	-439 622,38
Régularisation des revenus de l'exercice	-13 892,08	-29 847,26
RÉSULTAT	-505 328,55	-469 469,64

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	24 285 469,73	23 799 070,45	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 676 127,27	5 316 163,14	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	548 750,29	744 557,29	Total des créances	
- versement de l'intéressement	834 908,92		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	45 930,18
- versements volontaires des salariés	922 670,09	2 058 906,06	Achats à règlement différé	139 350,20
- abondements de l'entreprise	1 688 888,82	1 787 484,71	Total des dettes	185 280,38
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		17 444,90		
Rachats	-3 180 416,92	-2 352 266,24		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	455 894,27	725 215,08	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	68 882,92		Nombre de parts émises	272 378,6263
- provenant de jours de congés non pris	156 131,96		Valeur des parts émises	4 676 127,27
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	184 426,9418
Plus-values réalisées sur titres	812 706,69	476 433,77	Valeur des parts rachetées	3 180 416,92
Moins-values réalisées sur titres	-4 315,58	-5 248,02	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	3 688 360,07	-2 519 557,03	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-491 436,47	-439 622,38	Frais de gestion	1,78%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	29 786 494,79	24 285 469,73	Rétrocession de frais de gestion	29 831 611,70

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-505 328,55	-469 469,64	Plus et moins-values nettes de l'exercice	829 966,05	535 380,03
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-505 328,55	-469 469,64	Capitalisation	829 966,05	535 380,03
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	29 786 494,79 €	24 285 469,73 €	23 799 070,45 €	21 312 961,32 €	20 354 203,66 €
Nombre de parts	1 649 987,9453	1 562 036,2608	1 384 729,1218	1 304 119,1788	1 251 241,3955
Valeur liquidative unitaire	18,05 €	15,55 €	17,19 €	16,34 €	16,27 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,30	-0,30	-0,30	-0,27	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,50	0,34	0,24	0,25	0,35

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	18 097 693,04	67 564	60,75 %	
Regard Monétaire FCP	5 334 220,88	460,51	17,91 %	
Regard Obligations Court Terme FCP	839 485,98	6 277	2,82 %	
Regard Obligations Long Terme FCP	4 381 956,15	23 991	14,71 %	
Regard Obligations Privées FCP	1 178 255,65	8 591	3,96 %	
TOTAL TITRE OPC	29 831 611,70		100,15 %	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-36 671,88		-0,15 %	
Disponibilités	3 383,16		0,01 %	
TOTAL ACTIF NET	24 285 469,73		100,00 %	

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle du Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis (SX5R Index). L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations européennes. Il est calculé dividendes réinvestis. Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE ACTIONS est principalement investi dans des FCP actions (dont l'actif est composé d'investissements sur l'univers des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes), et obligataires gérés par PRO BTP Finance, et qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable soit en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds soit en permanence supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. La gestion de ce FCPE est une gestion de type actif qui combine deux approches : une première utilisant les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (taux de chômage, niveau d'inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt), et une seconde se focalisant sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Ce FCPE est en permanence exposé entre 75% minimum et 100% maximum sur les marchés actions. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC qui investissent sur les marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays européens, pour une fraction comprise entre 90% minimum et 100% maximum de la poche action. Une fraction maximum de 10% de cette poche actions pourra être exposée aux actions internationales, à travers des investissements en OPC. 25% maximum de l'actif pourra être consacré à des investissements en produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Une fraction maximum de 10% de cette poche produits de taux pourra être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification (l'exposition à ce type d'actif se fera à travers des OPC). L'exposition au risque de change sera au maximum de 50% sur les investissements en OPC actions.

Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourra être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : Dow Jones Stoxx50	100%
Composition des actifs :	
Produits de taux	maximum 25%
Actions	minimum 75%

■ Politique d'investissement

Au terme d'une année 2018 particulièrement difficile pour les placements en actions, le niveau d'investissement du fonds Regard Épargne Actions

atteignait à peine 95,6%, un niveau d'investissement parmi les plus bas pour ce fonds au cours de la période récente.

En 2019, les actions européennes ont connu un retour en grâce inespéré en dépit d'un contexte de politique internationale très mouvementé.

Dans l'ensemble, l'année 2019 a été marquée par l'intervention forte des banques centrales dans un environnement de taux négatifs. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine d'une part, ainsi que les grosses incertitudes sur le Brexit jusqu'à la victoire écrasante de Boris Johnson au Parlement, ont créé une certaine nervosité sur les marchés. Après un premier semestre plus que satisfaisant, qui a vu les marchés d'actions européens progresser de près de 20%, cette exacerbation s'est manifestée durant le mois d'août après l'annonce de l'application prévue au 1er septembre de la taxation américaine de 300 milliards de dollars de biens importés de Chine. Tous les marchés ont été affectés durant cette période, ainsi que les devises, en particulier le yuan qui a connu son pire mois de tous les temps contre le dollar américain, franchissant de manière décisive la barrière des 7 yuan pour 1 dollar.

Le mois de septembre a de nouveau été animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, ce qui a permis aux marchés de rebondir. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

À fin décembre, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

Sur le marché des actions européennes, tous les secteurs de l'indice ont clôturé l'année dans le vert. Les secteurs les plus cycliques : construction (+37,3%), technologie (+35,1%), industrie (+32,1%) affichent la plus forte surperformance. En revanche, les secteurs les plus affectés par les premières conséquences la guerre commerciale sino-américaine et les risques macroéconomiques mondiaux ont sensiblement sous-performé l'indice. C'est le cas pour les produits de base (valeurs pétrolières incluses), l'automobile ou encore les médias (+16% en moyenne). Le secteur bancaire (+8,2%) a quant à lui souffert de l'enfoncement de la courbe des taux en territoire négatif, tandis que les valeurs de télécommunication jouent une fois encore le rôle de lanterne rouge du marché (+0,1% seulement), affectées par la mauvaise performance boursière des poids lourds du secteur (Vodafone, Orange, Telefonica) dont les tendances d'activité se sont dégradées. Enfin, l'activité de fusion/acquisition est restée un support tout au long de l'année, avec notamment l'annonce de la fusion à 50/50 entre Peugeot et Fiat pour créer le quatrième constructeur automobile mondial, l'acquisition par LVMH du joaillier américain Tiffany pour près de 18 milliards de dollars, ou encore le rachat d'Altran par Cap Gemini.

Au 31 décembre 2019, le niveau d'investissement du fonds Regard Épargne Actions est de 98,9%. En effet, en dépit d'une collecte nette particulièrement faible en 2019 mais intégralement investie en actions, la forte hausse du marché européen a permis au niveau d'investissement du fonds Regard Épargne Actions de remonter progressivement proche des 100%.

À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable représente 94,24% de l'actif du fonds Regard Épargne Actions et le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 4,66%.

La position en produits monétaires, intégralement investie sur le fonds Regard Épargne Monétaire, représente 1,25% de l'actif du fonds.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,19% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 16,83 à 21,14 euros le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance après frais de gestion de +25,61%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence, l'indice Stoxx50 qui progresse de +27,36%.

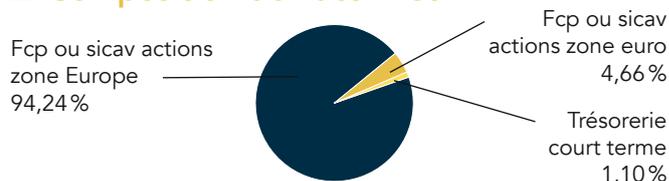
FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

La performance des supports de gestion sur la période est de : +28,84 % pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre +27,36 % pour son indice de référence Stox50) et +27,18 % pour le fonds Regard Actions Euro (contre +28,20 % pour son indice de référence Eurostox50). Compte tenu d'un impact des frais de gestion de 1,78 % sur l'année, la performance du fonds Regard Épargne Actions est en ligne avec celle de son indice de référence.

Le support principal Regard Actions Développement Durable qui représente de manière permanente plus de 90 % de l'actif du fonds enregistre en effet 148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stox50, tandis que le fonds Regard

Actions Euro, affiche une sous performance modérée de 18 points par rapport à la référence du fonds Regard Épargne Actions.

■ Composition de l'actif net

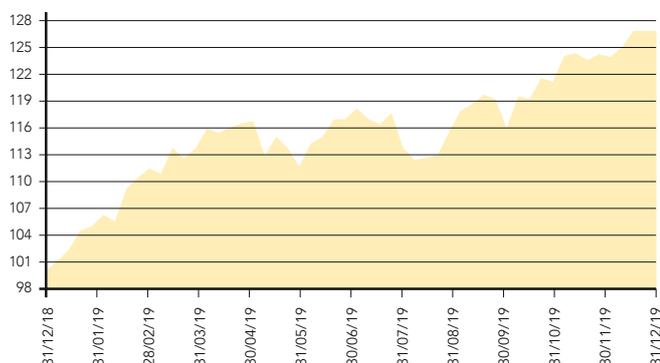


Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	-0,17%	0,18%	0,02%	3,26%	2,97%	2,27%	2,25%	1,10%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	-0,17%	0,18%	0,02%	3,26%	2,97%	2,27%	2,25%	1,10%
Fcp ou sicav actions zone Euro	6,93%	6,75%	5,58%	4,95%	4,72%	4,70%	4,68%	4,66%
Fcp ou sicav actions zone Europe	87,01%	87,16%	88,32%	91,79%	92,31%	93,03%	93,07%	94,24%
Fcp ou sicav actions internationales	6,22%	5,91%	6,07%					
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	100,17%	99,82%	99,98%	96,74%	97,03%	97,73%	97,75%	98,90%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	24 171 702,82	26 197 514,03	32 378 401,71	31 816 405,38	36 663 860,06	38 714 443,08	40 245 991,18	42 868 071,14
Valeur de la part	17,76	18	19,46	16,83	19,14	19,69	20,07	21,14
Évolution de la part depuis l'origine	77,60%	80,00%	94,60%	68,30%	91,40%	96,90%	100,70%	111,40%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	13,73%	16,99%	19,25%	25,61%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,35%	9,57%	-5,24%	7,77%	10,87%	13,01%	19,03%
Nombre de parts	1 361 370,7832	1 455 648,1990	1 663 543,3650	1 890 571,5044	1 915 623,4320	1 966 491,6899	2 004 826,7356	2 027 710,5008
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,29	-0,25	-0,30	-0,30	-0,05	-0,13	-0,22	-0,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,35	0,08	0,15	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,06	-0,17	-0,15	0,26	-0,05	-0,13	-0,22	-0,32

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Actions en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	16,83
25/01/2019	17,67
22/02/2019	18,59
29/03/2019	19,14
26/04/2019	19,61
31/05/2019	18,8
28/06/2019	19,69
26/07/2019	19,8
30/08/2019	19,45
27/09/2019	20,07
31/10/2019	20,39
29/11/2019	20,91
31/12/2019	21,14

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	17,76
30/12/2016	18
29/12/2017	19,46
31/12/2018	16,83
31/12/2019	21,14

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Actions	111,40%	25,61%

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 7,3 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 4,64 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,66 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Actions se monte à 42,86 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 2027 710.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 26 662.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,78 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,19 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,97 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,15 %	100,15 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,61 %	-0,15 %
DISPONIBILITÉS	0,46 %	0,00 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	42 868	31 816

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	42 934 154,29	31 864 570,17
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	195 424,25	441,20
TOTAL DE L'ACTIF	43 129 578,54	31 865 011,37

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,46

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,46

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	43 505 945,66	31 338 554,86
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	15 473,83	1 060 818,77
Résultat ^(a,b)	-653 348,35	-582 968,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	42 868 071,14	31 816 405,38
DETTES		
Comptes financiers	261 507,40	48 605,99
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	43 129 578,54	31 865 011,37

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières	47 890,32	50 740,56
Charges sur opérations financières	179,03	220,86
Résultats sur opérations financières	47 711,29	50 519,70
Frais de gestion et dotation aux amortissements	680 274,31	599 796,25
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-632 563,02	-549 276,55
Régularisation des revenus de l'exercice	-20 785,33	-33 691,70
RÉSULTAT	-653 348,35	-582 968,25

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	31 816 405,38	32 378 401,71	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	7 300 055,24	8 587 220,39	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	2 000 614,50	2 115 392,69	Total des créances	
- versement de l'intéressement	761 794,63		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	66 142,69
- versements volontaires des salariés	939 802,32	2 589 535,73	Achats à règlement différé	195 364,71
- abondements de l'entreprise	1 720 212,72	1 982 688,36	Total des dettes	261 507,40
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		27 152,76		
Rachats	-4 646 951,66	-4 254 611,14		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 380 233,29	1 899 603,61	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	112 358,78		Nombre de parts émises	374 592,2123
- provenant de jours de congés non pris	385 039,00		Valeur des parts émises	7 300 055,24
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	237 453,2159
Plus-values réalisées sur titres	18 332,68	940 288,97	Valeur des parts rachetées	4 646 951,66
Moins-values réalisées sur titres	-3 650,44	-769,76	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	9 016 442,96	-5 284 848,24	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-632 563,02	-549 276,55	Frais de gestion	1,78%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	42 868 071,14	31 816 405,38	Rétrocession de frais de gestion	42 934 154,29

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-653 348,35	-582 968,25
AFFECTATION		
Capitalisation	-653 348,35	-582 968,25
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	15 473,83	1 060 818,77
AFFECTATION		
Capitalisation	15 473,83	1 060 818,77

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	42 868 071,14 €	31 816 405,38 €	32 378 401,71 €	26 197 514,03 €	24 171 702,82 €
Nombre de parts	2 027 710,5008	1 890 571,5044	1 663 543,3650	1 455 648,1990	1 361 370,7832
Valeur liquidative unitaire	21,14 €	16,83 €	19,46 €	18,00 €	17,76 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur le résultat	-0,32	-0,30	-0,30	-0,25	-0,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,56	0,15	0,08	0,35

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Actions Dev Durable FCP	40 399 716,64	150 824	94,24%	Immeuble le Sari
Regard Actions Euro FCP	1 999 289,65	535	4,66%	1 bd du Levant
Regard Monétaire	535 148,00	46,2	1,25%	93160 NOISY-LE-GRAND
TOTAL TITRE OPC	42 934 154,29		100,15%	Tél. 01 49 14 12 12
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-261 507,40		-0,61%	
Disponibilités	195 424,25		0,46%	
TOTAL ACTIF NET	42 868 071,14		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95 % de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des États de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif net, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : Regard Actions Développement Durable, Regard Obligations Court Terme, Regard Obligations, Regard Obligations Long Terme.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%.

La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : pas d'indice de référence

Composition des actifs :

Produits de taux	maximum/minimum 100 %
Actions	maximum/minimum 100 %

■ Politique d'investissement

La gestion du FCPE Regard Épargne flexible et solidaire est réalisée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus.

Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :

- Un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être investi sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds.
- L'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs au cours de l'année 2019.

Comme l'année précédente, nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire compte tenu des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro et d'un potentiel de revalorisation plus important du compartiment actions, dans un contexte de recul de l'aversion au risque. Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions européennes et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles sont révélées créatrices de rendement.

Pour l'exposition à la classe d'actif « actions », nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale. Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds CPR Monétaire SR I et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

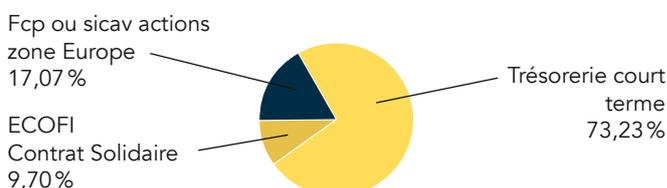
Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,20% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne flexible et solidaire est passée de 13,18 € à 14,14 € le 31 décembre 2019, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de +7,28%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence.

Pour mémoire, sur l'exercice 2019, la performance des actions européennes était de +27,36%, la rémunération court terme est négative à -0,40%.

■ Composition de l'actif net



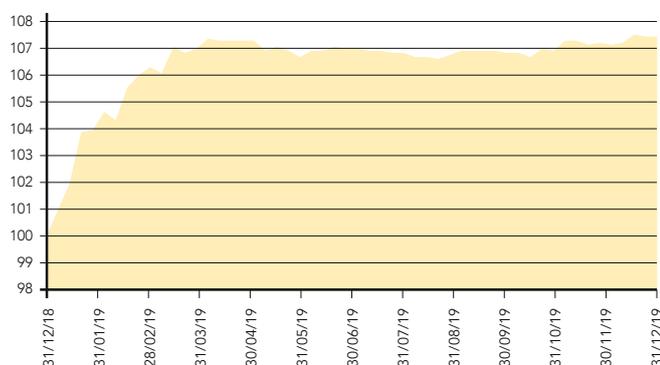
FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	1,48%	31,80%	49,59%	7,65%	71,82%	90,47%	90,27%	73,23%
Total produits de taux	1,48%	31,80%	49,59%	7,65%	71,82%	90,47%	90,27%	73,23%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe		58,70%	40,75%	82,39%	18,93%			17,07%
Fcp ou sicav actions internationales								
ECOFI Contrat Solidaire		9,50%	9,66%	9,96%	9,26%	9,53%	9,73%	9,70%
Choix Solidaires	98,52%							
Total actions et diversifiés	98,52%	68,20%	50,41%	92,35%	28,18%	9,53%	9,73%	26,77%
Total portefeuille	100,00%							
Actif net	9 153 870,50	9 684 622,16	11 474 091,12	13 887 873,80	14 945 041,73	16 176 553,22	16 163 330,89	16 221 370,07
Valeur de la part	13,45	13,8	14,38	13,18	14,1	14,1	14,09	14,14
Évolution de la part depuis l'origine	34,50%	38,00%	43,80%	31,80%	41,00%	41,00%	40,90%	41,40%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	6,98%	6,98%	6,90%	7,28%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	2,60%	6,91%	-2,01%	4,83%	4,83%	4,76%	5,13%
Nombre de parts	680 829,7801	701 916,0363	797 734,3520	1 053 617,0347	1 059 635,9778	1 146 984,2103	1 147 392,4695	1 147 557,4039
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	-0,09	-0,25	-0,25	-0,05	-0,12	-0,18	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,80	0,74	0,83	-0,23	-0,06	-0,02	-0,02
Capitalisation unitaire	0,00	0,71	0,49	0,58	-0,28	-0,18	-0,20	-0,27

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	13,18
25/01/2019	13,7
22/02/2019	13,97
29/03/2019	14,1
26/04/2019	14,14
31/05/2019	14,06
28/06/2019	14,1
26/07/2019	14,08
30/08/2019	14,07
27/09/2019	14,09
31/10/2019	14,09
29/11/2019	14,13
31/12/2019	14,14

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	13,45
30/12/2016	13,8
29/12/2017	14,38
31/12/2018	13,18
31/12/2019	14,14

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	41,40%	7,28%

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 09/07/2004.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 3,28 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,96 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,32 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire se monte à 16,22 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 145 757.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 450.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,20%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,99%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,15%	100,13%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,50%	-0,15%
DISPONIBILITÉS	0,35%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	16 221	13 888

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	16 245 774,88	13 905 837,30
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	56 222,59	3 225,30
TOTAL DE L'ACTIF	16 301 997,47	13 909 062,60

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 538 354,86	13 279 111,16
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-29 099,11	878 505,15
Résultat ^(a,b)	-287 885,68	-269 742,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	16 221 370,07	13 887 873,80
DETTES		
Comptes financiers	80 627,40	21 188,80
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	16 301 997,47	13 909 062,60

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres- Actif-Comptes financiers 0,35

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois- Actif- Comptes financiers 0,35

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	234,45	380
Résultats sur opérations financières	-234,45	-380
Frais de gestion et dotation aux amortissements	279 577,26	242 854,72
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-279 811,71	-243 234,72
Régularisation des revenus de l'exercice	-8 073,97	-26 507,79
RÉSULTAT	-287 885,68	-269 742,51

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	13 887 873,80	11 474 091,12	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	3 280 014,70	5 424 389,86	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	737 669,81	2 011 457,53	TOTAL DES CRÉANCES	0,00
- versement de l'intéressement	1 014 798,50		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	25 153,47
- versements volontaires des salariés	415 608,27	2 159 834,94	Achats à règlement différé	55 473,93
- abondements de l'entreprise	633 885,29	797 067,99	Total des dettes	80 627,40
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		24 666,61		
Rachats	-1 961 762,29	-1 699 665,45		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	404 201,72	456 029,40	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	11 276,08		Nombre de parts émises	233 438,1433
- provenant de jours de congés non pris	62 575,03		Valeur des parts émises	3 280 014,70
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	139 497,7741
Plus-values réalisées sur titres	348 098,86	705 885,92	Valeur des parts rachetées	1 961 762,29
Moins-values réalisées sur titres	-363 049,65	-25 048,93	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	0,00
Variation de la différence d'estimation des titres	1 310 006,36	-1 748 544,00	Commissions de souscription rétrocédées	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-279 811,71	-243 234,72	Frais de gestion	1,79%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 768 868,82
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	16 221 370,07	13 887 873,80	Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-287 885,68	-269 742,51
AFFECTATION		
Capitalisation	-287 885,68	-269 742,51
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-29 099,11	878 505,15
AFFECTATION		
Capitalisation	-29 099,11	878 505,15

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	16 221 370,07 €	13 887 873,80 €	11 474 091,12 €	9 684 622,16 €	9 153 870,50 €
Nombre de parts	1 147 557,4039	1 053 617,0347	797 734,3520	701 916,0363	680 829,7801
Valeur liquidative unitaire	14,14 €	13,18 €	14,38 €	13,80 €	13,45 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,25	-0,25	-0,25	-0,09	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,02	0,83	0,74	0,80	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
BTP Trésorerie	5 108 881,02	474	31,49%	
Regard Monétaire	6 794 334,39	331	41,89%	
Ecofi Contrat Solidaire	1 573 690,65	1 545	9,70%	
Regard Actions Dev. Durable	2 768 868,82	10 337	17,07%	
TOTAL TITRE OPC	16 245 774,88		100,15%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-80 627,40		-0,50%	
Disponibilités	56 222,59		0,35%	
TOTAL ACTIF NET	16 221 370,07		100,00%	

REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des États de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif net, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : Regard Actions Développement Durable, Regard Obligations Court Terme, Regard Obligations, Regard Obligations Long Terme.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%.

La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

■ Politique d'investissement

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent

individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part Dist du compartiment Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de -4.68% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 7.9613 EUR au 31/10/2019, ce qui porte la performance du fonds à -15.76% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR).

L'Indicateur de Référence représente la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris ; sélectionnées selon un critère de liquidité et le critère « SME ». L'Indicateur de Référence compte entre 20 et 40 composants, représentant la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation boursière ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris.

Cet indice observe une évolution de -5.26% sur l'exercice.

L'écart entre la performance annuelle de la classe et celle de son Indice de référence s'explique notamment par :

- les frais de gestion financière et les frais administratifs externes de la société de gestion de portefeuille ;
- le coût de réplification de l'indice (par exemple le coût de rebalancement de l'indice) ;
- la fiscalité du fonds par rapport à la méthodologie retenue au sein de l'Indicateur de Référence ;
- le recours éventuel par le gérant à l'échantillonnage ou aux techniques avancées de gestion indiciaire.

La tracking error (« Écart de suivi ex-post ») réalisée est de 0.1887%. Le niveau de la tracking error cible sur la période était de 0.3%.

Le niveau d'écart de suivi réalisé est en dessous de l'écart de suivi anticipé du fait des conditions de marché et des techniques de réplification mises en œuvre par les équipes de gestion.

Le fonds respecte à tout moment les contraintes d'éligibilité au PEA, le détail est disponible sur demande à la société de gestion.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le Compartiment investira principalement dans les titres composant l'Indicateur de Référence.

Dans le cadre de l'optimisation de la méthode de réplification directe de l'Indicateur de Référence, le Compartiment, représenté par son gérant financier par délégation, pourra décider d'utiliser une technique dite « d'échantillonnage » consistant à investir

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

dans une sélection de titres représentatifs composant l'Indicateur de Référence et ce, dans l'objectif de limiter les coûts liés à l'investissement dans les différents composants de l'Indicateur de Référence. Une stratégie de réplique par échantillonnage pourrait notamment conduire le Compartiment à investir dans une sélection de titres représentatifs (et non tous les titres) composant l'Indicateur de Référence, dans des proportions différentes de celles de l'Indicateur de Référence ou bien même à investir dans des titres autres que les composants de l'Indicateur de Référence. À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment pourra également conclure des contrats sur Instruments Financiers à Terme (« IFT »). Les IFT conclus dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture notamment conclus pour minimiser le tracking error du Compartiment.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de la part est passée de 8,42 euros à 10,22 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de 21,38%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à 23,85%.

■ Composition de l'actif net

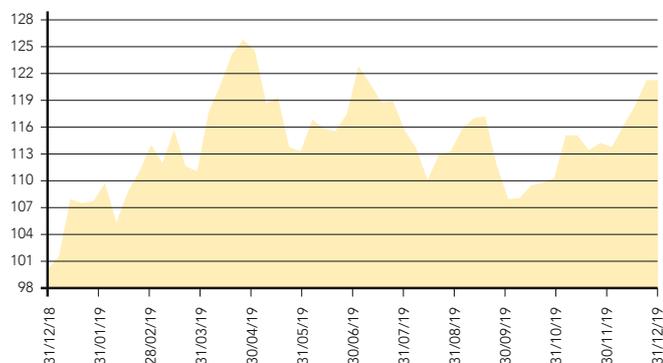


Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires							
Trésorerie court terme	1,16%	0,83%	1,48%	1,38%	1,38%	1,57%	1,36%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	1,16%	0,83%	1,48%	1,38%	1,38%	1,57%	1,36%
Fcp ou sicav actions zone Euro							
Fcp ou sicav actions zone Europe							
Fcp ou sicav actions internationales							
ETF Lyxor PME	98,84%	99,17%	98,52%	98,62%	98,62%	98,43%	98,64%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	98,84%	99,17%	98,52%	98,62%	98,62%	98,43%	98,64%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%						
Actif net	264 720,11	705 003,21	688 555,88	840 933,84	1 053 290,70	1 043 891,28	1 184 959,87
Valeur de la part	11	11,55	8,42	9,35	9,89	9,41	10,22
Évolution de la part depuis l'origine	10,00%	15,50%	-15,80%	-6,50%	-1,10%	-5,90%	2,20%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	11,05%	17,46%	11,76%	21,38%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	5,00%	-23,45%	-15,00%	-10,09%	-14,45%	-7,09%
Nombre de parts	24 059,6028	61 047,4241	81 819,7087	89 907,5578	106 528,8318	110 941,5113	115 959,2835
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,04	-0,19	-0,18	-0,03	-0,08	-0,05	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-0,05	0,00	0,00	-0,01	-0,02	-0,02	-0,03
Capitalisation unitaire	-0,09	-0,19	-0,18	-0,04	-0,10	-0,07	-0,13

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de REGARD ÉPARGNE PME EN 2019



Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
REGARD ÉPARGNE PME	2,20%	21,38%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	8,42
25/01/2019	9,07
22/02/2019	9,35
29/03/2019	9,35
26/04/2019	10,59
31/05/2019	9,54
28/06/2019	9,89
26/07/2019	10,01
30/08/2019	9,54
27/09/2019	9,41
31/10/2019	9,29
29/11/2019	9,62
31/12/2019	10,22

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	11
29/12/2017	11,55
31/12/2018	8,42
31/12/2019	10,22

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 0,46 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,12 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,34 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de REGARD ÉPARGNE PME se monte à 1,18 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 115 959.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 14 842.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,77 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,49 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,26 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	98,64 %	98,52 %
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00 %	0,00 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15 %	-0,15 %
DISPONIBILITÉS	1,51 %	1,63 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	1 184	689

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC Maître	1 168 846,31	678 398,23
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	17 846,48	11 201,65
TOTAL DE L'ACTIF	1 186 692,79	689 599,88

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 675,20	704 224,93
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-3 825,77	-124,86
Résultat ^(a,b)	-11 889,56	-15 544,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	1 184 959,87	688 555,88
DETTES	1 732,92	1 044,00
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	1 186 692,79	689 599,88

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières	7 428,30	832,15
Charges sur opérations financières	38,07	
Résultats sur opérations financières	7 390,23	832,15
Frais de gestion et dotation aux amortissements	17 494,16	13 989,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-10 103,93	-13 157,16
Régularisation des revenus de l'exercice	-1 785,63	-2 387,03
RÉSULTAT	-11 889,56	-15 544,19

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 53.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	688 555,88	705 003,21	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	463 926,54	356 749,09	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	122 824,77	99 050,97	Total des créances	
- versement de l'intéressement	12 331,94		DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise	41 218,45	58 134,41	Frais de gestion	1 732,92
- versements volontaires des salariés	109 429,97	76 056,19	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise			Total des dettes	1 732,92
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		122,18		
Rachats	-126 188,09	-126 381,38		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	156 491,50	123 507,52	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un CET	3 766,93		Nombre de parts émises	46 678,2122
- provenant de jours de congés non pris	17 862,98		Valeur des parts émises	463 926,54
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts rachetées	12 538,6374
Plus-values réalisées sur titres			Valeur des parts rachetées	126 188,09
Moins-values réalisées sur titres	-2 913,52		Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction	-199,83	-109,39	Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	171 882,82	-233 548,49	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-10 103,93	-13 157,16	Frais de gestion	1,77%
Autres éléments*			Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 184 959,87	688 555,88	Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-11 889,56	-15 544,19	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 825,77	-124,86
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-11 889,56	-15 544,19	Capitalisation	-3 825,77	-124,86
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	1 184 959,87 €	688 555,88 €	705 003,21 €	264 720,11 €
Nombre de parts	115 959,2835	81 819,7087	61 047,4241	24 059,6028
Valeur liquidative unitaire	10,22 €	8,42 €	11,55 €	11,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,19	-0,19	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,03	0,00	0,00	-0,05

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat »

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Lyxor ETF PEA PME	1 168 846,31	132 905	98,64%	Immeuble le Sari
TOTAL TITRE OPC	1 168 846,31		98,64%	1 bd du Levant
Opérateurs débiteurs et autres créances				93160 NOISY-LE-GRAND
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-1 732,92		-0,15%	Tél. 01 49 14 12 12
Disponibilités	17 846,48		1,51%	
TOTAL ACTIF NET	1 184 959,87		100,00%	

ANNEXE AUX COMPTES

I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

IV. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
REGARD ÉPARGNE Monétaire	0,15%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	1,20%
REGARD ÉPARGNE Prudent	1,20%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	1,50%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	1,79%
REGARD ÉPARGNE Actions	1,79%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	1,79%
REGARD ÉPARGNE PME	1,79%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

■ EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

REGARD ÉPARGNE Monétaire

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n° 2014-01 de l'Autorité des normes comptables.

■ II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FIA, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des normes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

■ III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Courbevoie et Levallois-Perret, le 8 juin 2020

Les commissaires aux comptes :

PwC Audit
Frédéric SELLAM

MAZARS
Pierre MASIERI

Les comptes des fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire, REGARD ÉPARGNE Prudent, REGARD ÉPARGNE Équilibre, REGARD ÉPARGNE Dynamique, REGARD ÉPARGNE Actions et REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n°2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la « Directive MIF 2 ») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

A ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation,

des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques. Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Produits « actions » : le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.
- Produits « taux » : les critères retenus sont la vente, le market making, l'axe, la taille, le hit ratio, le prix... La hiérarchie des critères est propre à chaque classe d'actif.

La société de gestion évalue annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

■ Contrôle et revue de la politique

La Conformité et Contrôle Interne réalise une revue de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Liste des intermédiaires autorisés (au 31/12/2019)

- Produits Actions et assimilées
Bryan Garnier, Exane, Instinet, JP Morgan, Kepler Capital Markets, Mainfirst Bank AG, Oddo BHF, Société Générale.
- Produits Taux
Barclays Bank PLC, Berenberg, BNP Paribas, BRED, Citigroup, Crédit Agricole CIB, Danske Bank, Deutsche Bank, Exane, Goldman Sachs, HSBC, Jefferies, ING, JP Morgan, Kepler Capital Markets, Morgan Stanley, Natixis, Natwest, Oddo BHF, Royal Bank of Canada, Santander, Société Générale, UBS, Unicredit Bank AG.
- Dérivés
Exane, GFI Group, Société Générale

Objectifs et Politique d'investissement

Sur le marché interbancaire, suite à la réforme benchmark, le mode de calcul du fixing de l'Eonia a évolué. Depuis le 01 octobre, et jusqu'à la disparition de l'Eonia le 3 janvier 2022, son fixing est lié à celui de l'€ster +8,5bp. L'€ster va devenir la nouvelle référence du marché interbancaire. En moyenne sur le mois l'Eonia a fixé à -0,464%. L'Euribor 3 mois s'est également ajusté aux décisions de la BCE pour s'établir à -0,413% en moyenne. Les spreads interbancaires restent inchangés à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 4bp en moyenne sur le mois.

La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 40%. Sur le mois, il y a eu seize investissements à taux fixe avec une maturité moyenne de deux mois, la WAM est en baisse à 23 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est en hausse à 96 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,03% contre -0,04% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,416% contre -0,464% pour l'EONIA capitalisé.

Chiffres clés

VL part H: 11 583,48 €

Actif net total du fonds en millions d'€ : 481,05 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification : Monétaire VNAV court terme

Date de création : 04/08/2005

Affectation des revenus : Capitalisation

Indice de référence : Eonia Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devises de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%

Droits de sortie max : Néant

Frais de gestion max : 0,01% TTC

Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

Sensibilité : 0,03

WAL (en jours) : 88

WAM (en jours) : 11

Nombre de lignes (dont OPC) : 43 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

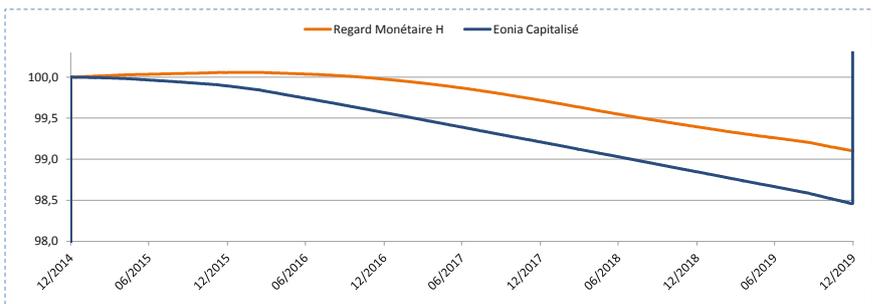
	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,341%	-0,347%	-0,370%	-0,347%	-0,329%	-0,314%	-0,291%	-0,291%	-0,287%	-0,177%	0,008%
Eonia Capitalisé	-0,456%	-0,455%	-0,458%	-0,443%	-0,427%	-0,417%	-0,390%	-0,390%	-0,367%	-0,304%	0,006%
Écart	0,115%	0,107%	0,088%	0,096%	0,098%	0,103%	0,099%	0,099%	0,080%	0,127%	0,002%

* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

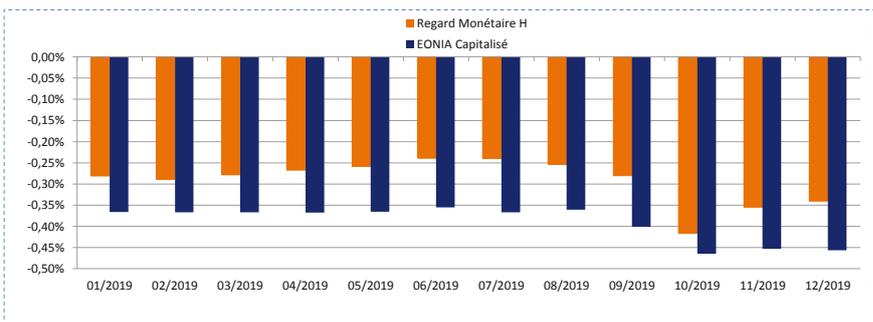
Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2019	02/2019	03/2019	04/2019	05/2019	06/2019	07/2019	08/2019	09/2019	10/2019	11/2019	12/2019
WAL	108	95	100	109	89	83	97	94	106	96	83	88
WAM	21	11	24	26	23	21	20	14	14	23	20	11

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

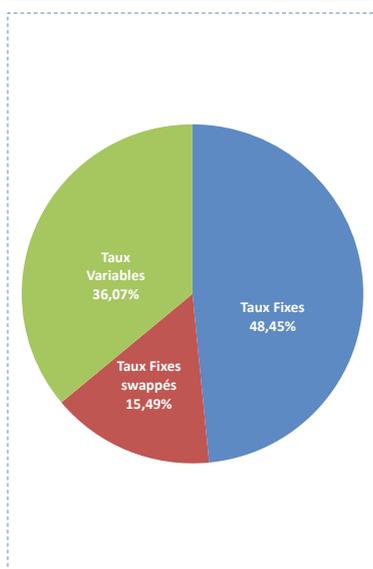
Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le fixing moyen de l'EONIA est stable à -0.361%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est baissé à -0.456% en moyenne sur le mois. Les spreads interbancaires s'écartent légèrement à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 5 bp en moyenne sur le mois.

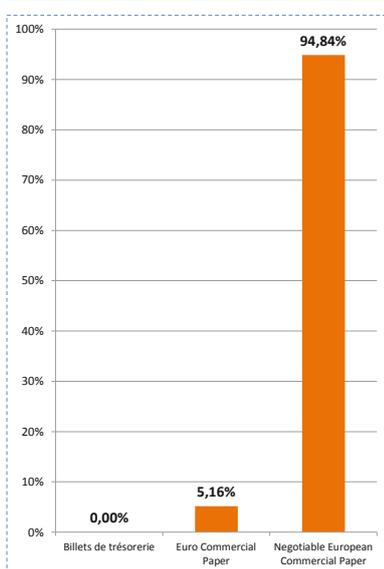
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 41%. Sur le mois, il y a eu trois investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à deux mois, la WAM est en baisse à 11 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est en hausse à 88 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,03% contre -0,04% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,341% contre -0,456% pour l'EONIA capitalisé.

Répartition par type de taux



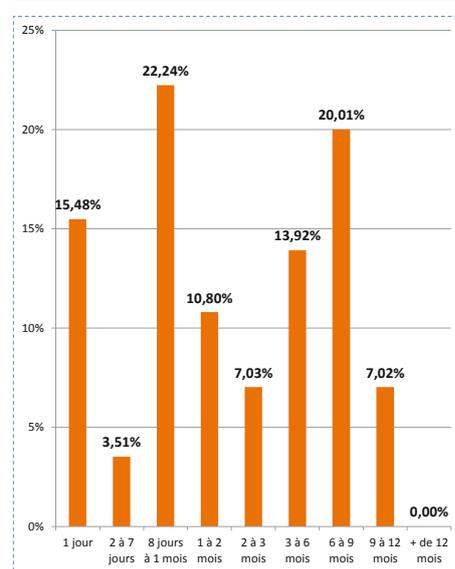
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6,23%	A1/P1
Gecina SA	4,16%	A2/P2
La Poste SA	4,16%	A1/P1
BNP PARIBAS	4,16%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4,15%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4,15%	A1/P1
Groupe Credit Mutuel	4,15%	A1/P1
UNION FINANCES GRAINS	3,87%	A1/P1
Carrefour SA	3,26%	A2/P2
Veolia Environnement SA	3,22%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	10,57%	24,68%	-	-	35,25%
1 à 2 mois	3,51%	8,38%	-	-	11,89%
2 à 3 mois	2,58%	5,16%	-	-	7,74%
3 à 6 mois	10,30%	5,03%	-	-	15,33%
6 à 9 mois	12,88%	9,16%	-	-	22,04%
9 à 12 mois	7,74%	-	-	-	7,74%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	47,58%	52,42%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Sur le
marché
interbancaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C :	133,74 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	93,78 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	0,44%	-0,02%	-0,38%	0,44%	-0,08%	0,70%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,30%	-0,02%	-0,39%	0,30%	-0,17%	1,01%
Performance relative	0,13%	0,00%	0,01%	0,13%	0,09%	-0,30%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

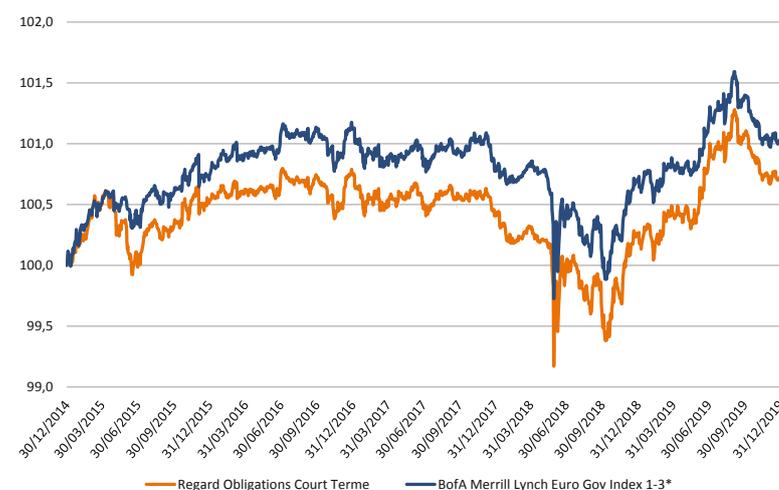
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Court Terme	-0,15%	-0,34%	0,21%	0,50%	1,61%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,07%	-0,34%	0,37%	0,72%	1,84%
Performance relative	-0,08%	0,01%	-0,16%	-0,21%	-0,22%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2019

Regard Obligations Court Terme	1,91
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,96
Sensibilité relative	-0,06 (97,2%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,59	0,56	0,91	0,84
Bêta		1,04		1,07
Tracking Error		0,13		0,17
Ratio d'information		1,07		0,17

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Dissipation de certains risques politiques

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolidé à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de -0,57% à -0,19% et la courbe (2-10 ans) s'est pentifiée de 23 bp (à 42 bp). Au niveau des spreads l'Italie s'écarte de 15 bp (craintes sur la pérennité de la coalition) alors que l'Espagne se resserre de 4 bp (malgré la fragmentation du paysage politique et les difficultés à former un nouveau gouvernement)

Gestion du FCP :

- Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC est restée proche de celle de l'indice de référence (99% à 101%).

- La forte pentification observée début octobre sur le segment 10/30 de la courbe italienne nous a permis d'initier une position d'aplatissement via l'achat de titres à 30 ans couverts par la vente de BTP futures (intervention à 116 bp). Cette position a été débouclée mi-novembre sur un niveau de 105 bp.

- Les expositions pays sont restées marginales à l'exception d'une surexposition de la Finlande contre l'Allemagne.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100% au cours de la période.

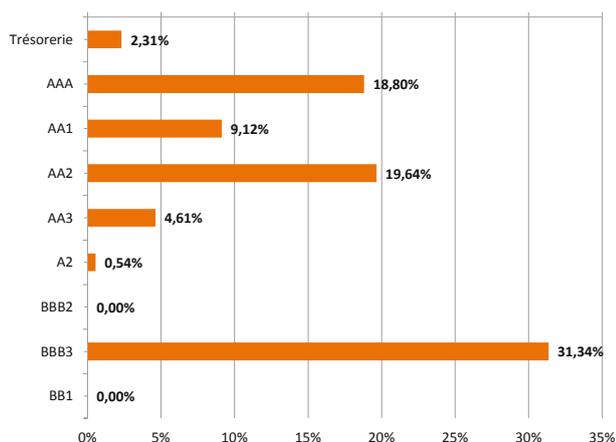
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 34

Quotient Durable : 100,45%

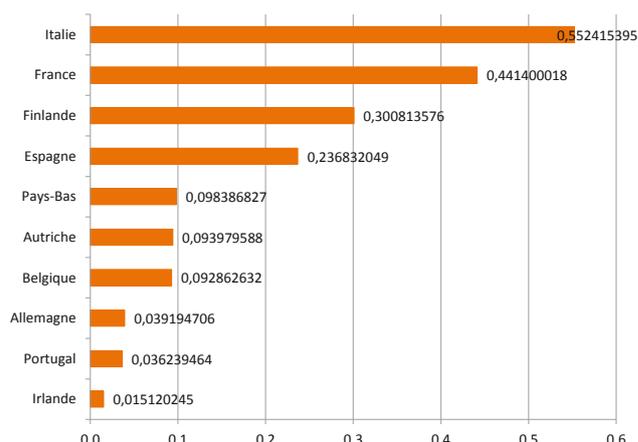
Sensibilité du portefeuille: 1,91

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

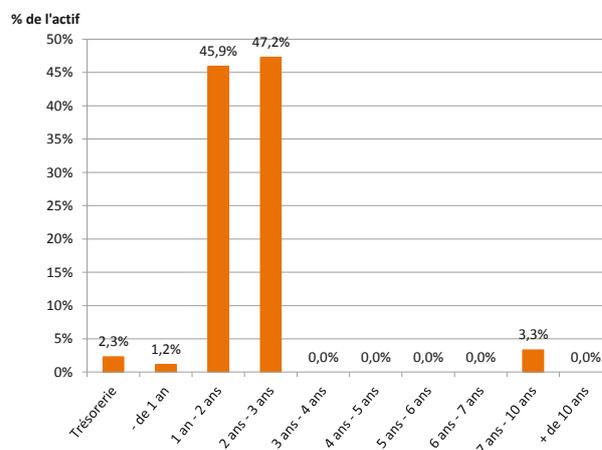
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	29,3%
Etat français	AA2	19,6%
Etat espagnol	BBB1	13,6%
Etat allemand	AAA	13,4%
Etat néerlandais	AAA	5,4%
Etat finlandais	AA1	5,1%
Etat belge	AA3	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,0%
Etat portugais	BBB3	2,1%
Etat irlandais	A2	0,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

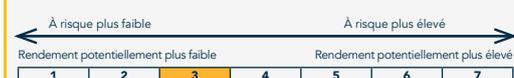
Chiffres clés

VL part C :	182,65 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	361,55 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	4,63%	-0,38%	-1,71%	4,63%	5,26%	9,35%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	4,31%	-0,37%	-1,73%	4,31%	4,88%	9,66%
Performance relative	0,32%	-0,01%	0,02%	0,32%	0,39%	-0,32%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

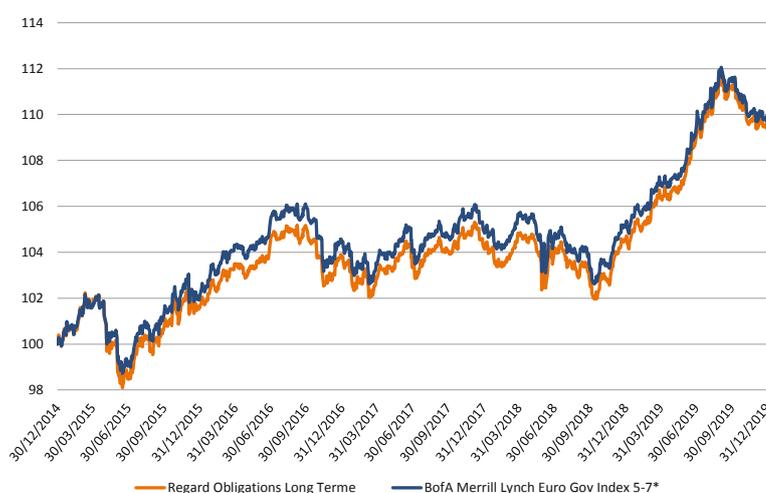
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Long Terme	0,21%	0,47%	2,16%	1,58%	10,84%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,14%	0,49%	2,32%	2,07%	11,62%
Performance relative	0,07%	-0,02%	-0,16%	-0,49%	-0,78%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2019

Regard Obligations Long Terme	5,60
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,67
Sensibilité relative	-0,07 (98,7%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,29	2,23	2,70	2,68
Bêta	1,02		1,00	
Tracking Error	0,21		0,24	
Ratio d'information	1,46		0,51	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Dissipation de certains risques politiques

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,57 % à - 0,19 % et la courbe (2-10 ans) s'est pentifiée de 23 bp (à 42 bp). Au niveau des spreads l'Italie s'écarte de 15 bp (craintes sur la pérennité de la coalition) alors que l'Espagne se resserre de 4 bp (malgré la fragmentation du paysage politique et les difficultés à former un nouveau gouvernement).

Gestion du FCP :

- Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC est restée proche de celle de l'indice de référence (97 % à 101 %).

- La forte pentification observée début octobre sur le segment 10/30 de la courbe italienne nous a permis d'initier une position d'aplatissement via l'achat de titres à 30 ans couverts par la vente de BTP futures (intervention à 116 bp). Cette position a été débouclée mi-novembre sur un niveau de 105 bp.

- Les expositions pays sont restées marginales à l'exception d'une surexposition de la Finlande contre l'Allemagne.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

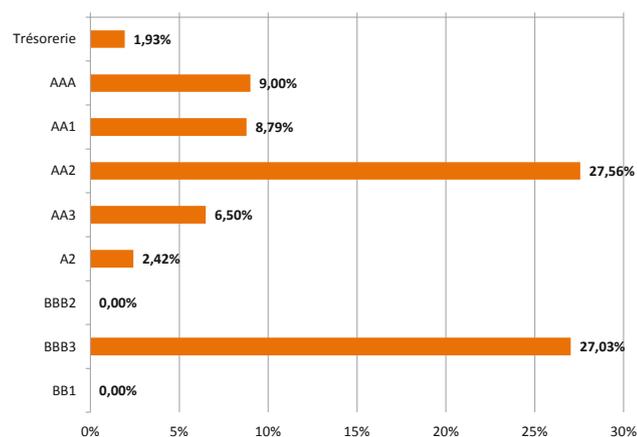
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 35

Quotient Durable : 100,26%

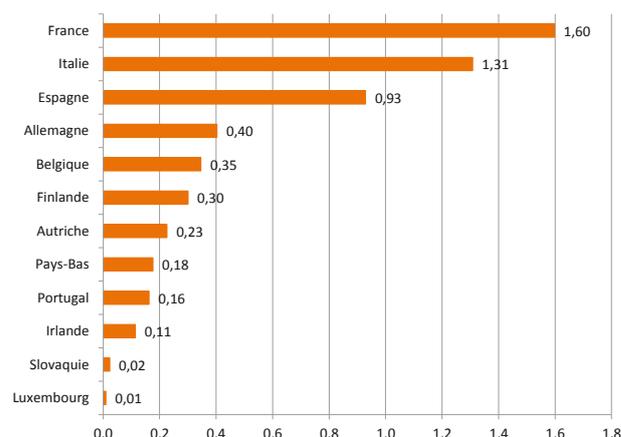
Sensibilité du portefeuille: 5,60

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

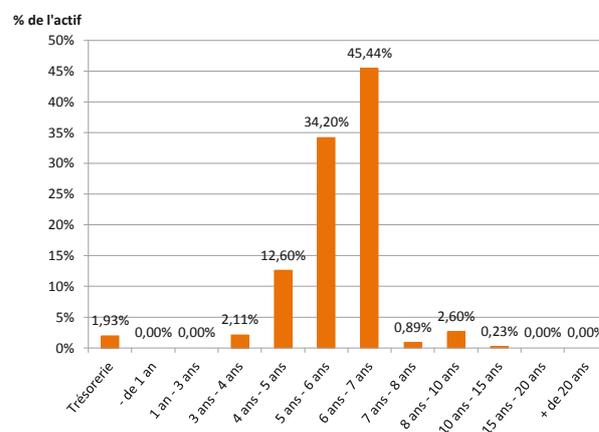
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	27,6%
Etat italien	BBB3	24,3%
Etat espagnol	BBB1	16,8%
Etat belge	AA3	6,5%
Etat allemand	AAA	5,0%
Etat finlandais	AA1	4,7%
Etat autrichien	AA1	4,1%
Etat néerlandais	AAA	3,8%
Etat portugais	BBB3	2,7%
Etat irlandais	A2	2,2%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE(www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	137,15 €
VL part N:	1 027,47 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	176,63 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création part H : 07/01/2010
 Date de création part N : 11/02/2019
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits d'entrée max part N : 1%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
 Frais de gestion max part N : 0,25% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FRO010822130
 Code Bloomberg : PRORISR FP Equity
 Code ISIN part N : FRO013400876
 Code Bloomberg : PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
 Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR H	3,74%	0,10%	-0,25%	3,74%	4,61%	8,73%
Regard Obligations Privées ISR N	-	0,09%	-0,29%	-	-	-
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	4,00%	0,10%	-0,16%	4,00%	5,08%	9,35%
Performance relative part H	-0,26%	0,00%	-0,10%	-0,26%	-0,48%	-0,62%
Performance relative part N	-	-0,02%	-0,13%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

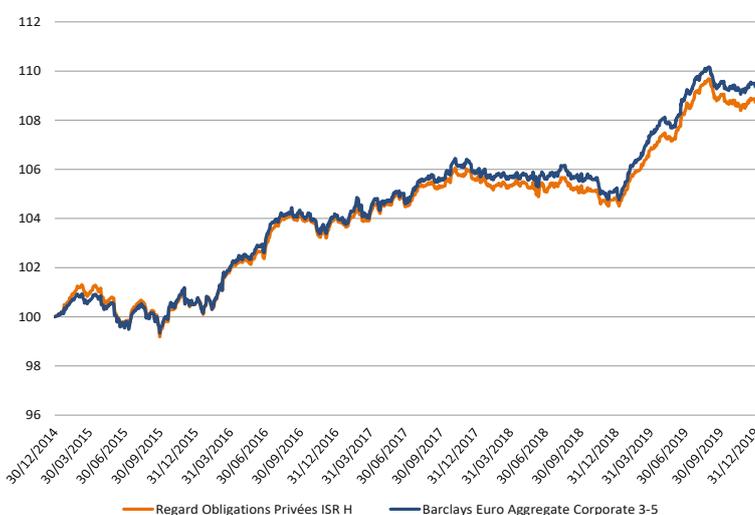
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Privées ISR H	-0,70%	1,47%	3,47%	0,51%	6,40%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,65%	1,64%	3,55%	0,55%	5,67%
Performance relative	-0,05%	-0,17%	-0,08%	-0,04%	0,73%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2019

	Fonds	Indice
Rendement	0,36	0,35
Duration	3,66	3,73
Sensibilité Crédit	3,70	3,76
Duration Times Spread	2,01	2,04

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,25	1,33	1,28	1,38
Bêta	0,93		0,91	
Tracking Error	0,24		0,26	
Ratio d'information	-1,04		-0,58	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

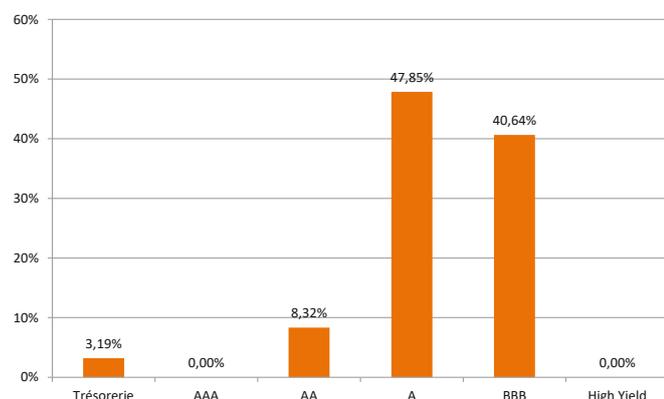
Le marché du crédit se resserre fortement sur le mois. Celui-ci est porté par des nouvelles rassurantes dès le début du mois sur la Trade War (Phase 1 US/Chine) et le Brexit (élections UK), dans un contexte de marché de fin d'année : marché primaire fermé (après avoir atteint un record sur les corporates : plus de 360 Mds€ émis) et des volumes faibles.

Sur le mois, Regard Obligations Privées ISR affiche une performance en ligne avec son indice. Au niveau sectoriel, la performance du fonds est portée par son exposition aux Utilities et Telecom ; et pénalisée par sa sous-exposition aux secteurs Bien de Consommation Non Cyclique (absence des dossiers Bayer – non ISR - et Auchan – situation tendue des fondamentaux) et Auto (absence des dossiers VW – non ISR - et Ford – situation tendue des fondamentaux) notamment. Au niveau des séniorités, la performance est portée par la surexposition aux dettes subordonnées (LT2 callables bancaires et corporates hybrides notamment). Au cours du mois, nous avons légèrement réduit notre sous-exposition au UK, post élection (achat Lloyds 25-24 senior), et acheté de l'EDP 2024 (renforcement poche senior corporates éligible au CSPP).

Informations complémentaires

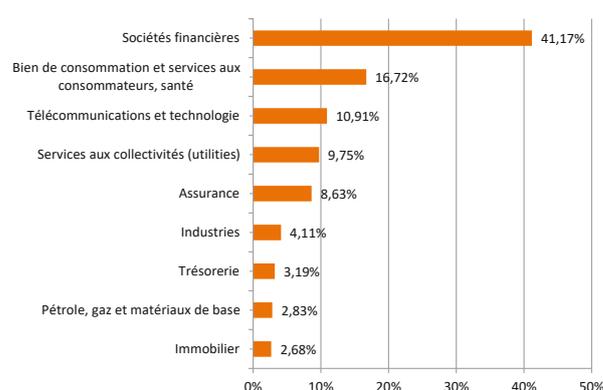
Nombre de lignes en portefeuille : 89

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

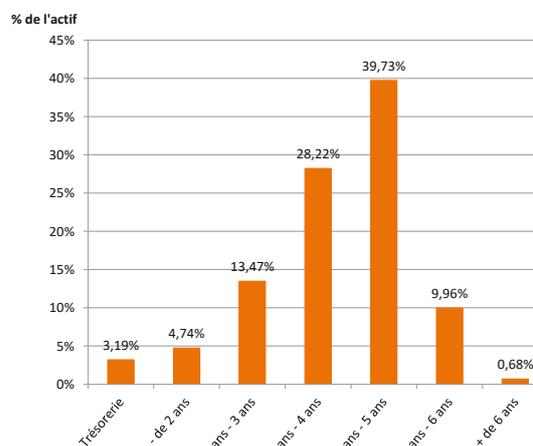
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
BPCE SA	Sociétés financières	4,5%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	4,2%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,3%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	3,0%
Credit Agricole SA/London	Sociétés financières	2,7%
Banque Federative du Credit Mutuel SA	Sociétés financières	2,4%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	2,3%
Total SA	Pétrole, gaz et matériaux de base	2,0%
General Electric Co	Industries	2,0%
Orange SA	Télécommunications et technologie	2,0%

Part des 10 premiers émetteurs : 28,4%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE(www.probtptfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	267,86 €
VL part N:	5 422,81 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	151,14 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H: 25/06/2003

Date de création part N: 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H: FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTPR FP Equity

Code ISIN part N: FR0013334471

Code Bloomberg : PBFADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	28,84%	1,27%	5,52%	28,84%	24,84%	40,06%
Regard Actions Développement Durable N	27,81%	1,20%	5,31%	27,81%	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	27,36%	1,80%	4,93%	27,36%	25,08%	34,25%
Performance relative part H	1,48%	-0,53%	0,59%	1,48%	-0,24%	5,81%
Performance relative part N	0,45%	-0,60%	0,38%	0,45%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

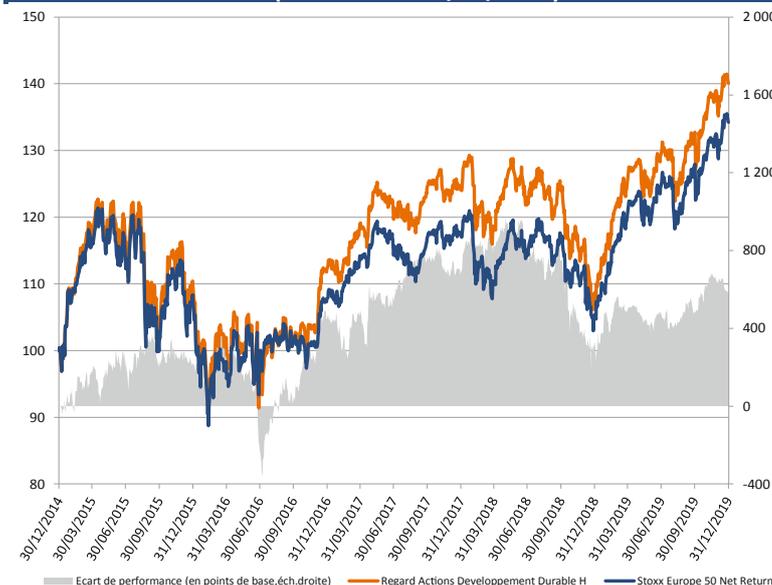
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Actions Développement Durable H	-12,45%	10,69%	2,71%	8,72%	3,03%
Stoxx Europe 50 Net Return	-10,21%	9,00%	0,65%	6,52%	6,17%
Performance relative	-2,24%	1,69%	2,06%	2,21%	-3,14%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	10,95	10,82	11,93	11,03
Bêta		1,00		1,05
Tracking Error		1,89		3,02
Ratio d'information		0,61		-0,02

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

L'année 2018 faisait état d'une consolidation de la croissance mondiale. En 2019 celle-ci a fortement ralenti, approchant le seuil psychologique de 3,0% l'an ; soit le rythme le plus faible depuis 10 ans. Les raisons principales de ce ralentissement sont la poursuite de la récession industrielle mondiale ainsi que le moindre dynamisme du commerce international. L'interdépendance des économies et des chaînes de valeurs a donné une dimension plus systémique à ces faiblesses. Les différents agents économiques ont ainsi adapté leurs comportements à ce contexte.

D'une part, la politique monétaire a été beaucoup plus souple au sein des pays développés. La BCE a relancé son programme d'achat d'actifs (20 mds par mois depuis novembre), elle a instauré une nouvelle baisse du taux de dépôt (à -0,5%) tout en introduisant une mesure visant à soulager l'impact des taux négatifs pour les banques (le « tiering »). La PBoC a également adopté un ton légèrement accommodant afin de soutenir le ralentissement de la demande. Même aux Etats-Unis, l'un des pays les plus fermés au commerce de biens, la réserve fédérale américaine a réduit ses taux de base par mesure de « prévention ». D'autre part, les entreprises privées ont retardé leurs décisions d'investissement face à la faiblesse de l'industrie. C'est particulièrement visible aux Etats-Unis et en Chine. Notons que le contexte de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine a certainement pesé sur la confiance des entreprises, les rendant moins disposés à investir. Néanmoins, le secteur des services et la consommation sont restés particulièrement résilients aux Etats-Unis et en Europe. Le consommateur américain profite d'une croissance des salaires plus importante que son homologue européen du fait de tensions très vives sur le marché de l'emploi outre atlantique. Dans les deux zones, une inflation plutôt timide favorise un pouvoir d'achat assez solide des consommateurs.

Enfin, les risques politiques ont commencé à se dissiper en fin d'année sans trouver d'issue définitive. Tout d'abord, en ce qui concerne le Brexit, les multiples rebondissements (report de la date de sortie, démission de T. May, vote contre le texte de sortie, élections anticipées...) ont conduit à un règlement de la question de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Cependant, la nature des relations commerciales n'a pas encore été abordée et l'horloge tourne jusqu'au mois de décembre 2020.

Ensuite, la guerre commerciale sino-américaine s'est accaparée une grande partie de l'attention des investisseurs. Après une escalade des tensions jusqu'au troisième trimestre, les deux protagonistes semblent être parvenu à un premier accord dont le détail nous est encore confisqué. Néanmoins, certains problèmes de fonds (subventions aux entreprises étatiques chinoises) ne semblent pas encore adressés.

La fin 2018 s'était révélée particulièrement cruelle pour les marchés d'actions, et le début de 2019, dans un contexte politique et social tendu, ne laissait aucunement espérer la brillante performance constatée en fin d'année sur la quasi-totalité des bourses mondiales. Dans l'ensemble, l'année a été marquée par l'intervention forte des banques centrales dans un environnement de taux négatifs. La guerre commerciale ainsi que les grosses incertitudes sur le Brexit ont créé une certaine nervosité sur les marchés. Après un premier semestre plus que satisfaisant, qui a vu les marchés d'actions européens progresser de près de 20%, cette exacerbation s'est manifestée durant le mois d'août après l'annonce de nouvelles taxes américaines. Tous les marchés ont été affectés durant cette période. En septembre, de nouvelles interventions des banques centrales ainsi que la publication de données économiques de bonne facture, ont permis aux marchés de rebondir. A fin décembre, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27.36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux. Tous les secteurs de l'indice ont clôturé l'année dans le vert et les secteurs les plus cycliques : construction (+37.3%), technologie (+35.1%), industrie (+32.1%) affichent la plus forte surperformance.

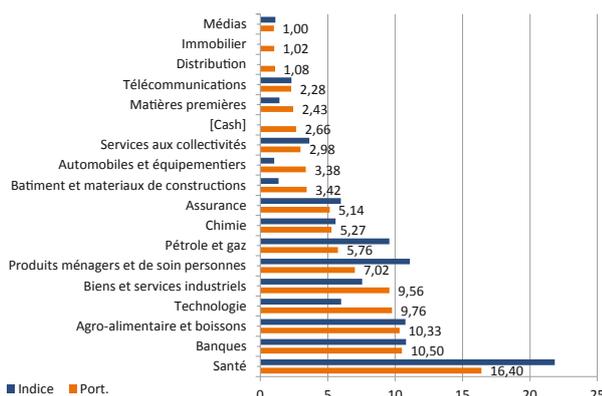
En décembre, des souscriptions dans le fonds Regard Actions Développement Durable représentant environ 11% de l'actif ont conduit à la constitution de nouvelles lignes : Société Générale, CapGemini, RBS Group, Saint Gobain et Engie. Le fonds qui a conservé tout au long de l'année une structure bien diversifiée avec des paris peu marqués en raison d'un contexte de marché très volatil a dégagé en 2019 une surperformance de 148 points de base par rapport à son indice de référence. Ainsi à fin décembre, le fonds affiche une performance de +28.84% contre +27.36% pour l'indice de référence Europe Stoxx50 dividendes réinvestis.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 55 (0)

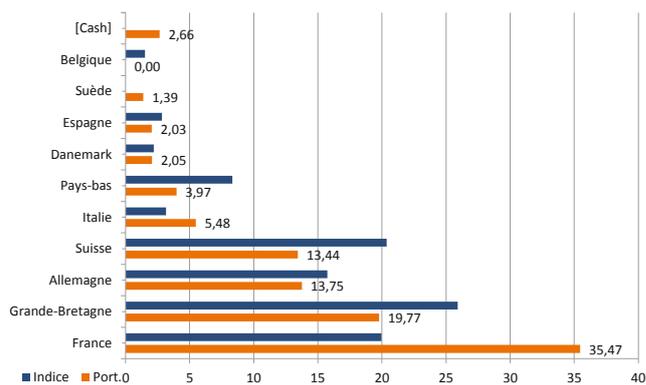
Exposition au risque action : 97,34%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire et boissons	6,8
Roche Holding AG	Santé	5,7
Total SA	Pétrole et gaz	3,9
SAP SE	Technologie	3,4
AstraZeneca Plc	Santé	3,4
Sanofi	Santé	2,8
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits ménagers et de soin personnes	2,6
Airbus SE	Biens et services industriels	2,5
GlaxoSmithKline Plc	Santé	2,4
Linde Plc	Chimie	2,4

Part des 10 premiers émetteurs : 36,0

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/Al	Secteur
CAPGEMINI SE	Ach	Technologie	SANOFI	All	Santé
ROYAL BANK OF SCOTLAND	Ach	Sociétés financières			
SOCIETE GENERALE SA	Ach	Sociétés financières			
SAINT-GOBAIN	Ach	Industries			
ENGIE SA	Ach	Services aux collectivités			

Ach : Achat

Renf : Renforcement

Ven : Vente

All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds.

Chiffres clés

VL part H :	3 736,99 €
VL part N :	5 401,16 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	494,95 M€
Dernier dividende part H (28/03/2019) :	91,92 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
 Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
 Indice de référence : Euro Stoxx 50 Net Return
 Affectation du résultat net part H : Distribution
 Affectation du résultat net part N : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées part H : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées part N : Capitalisation

Date de création part H : 01/04/1988
 Date de création part N : 15/06/2018
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro
 Droits d'entrée max part H : 5,00%
 Droits d'entrée max part N : 1,00%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,20% TTC
 Frais de gestion max part N : 0,80% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007434436
 Code Bloomberg : PRORACT FP Equity
 Code ISIN part N : FR0013329141
 Code Bloomberg : PBFRAEN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
 Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro H	27,18%	1,84%	5,34%	27,18%	18,41%	43,79%
Regard Actions Euro N	26,41%	1,78%	5,19%	26,41%	-	-
Euro Stoxx 50 Net Return	28,20%	1,20%	5,15%	28,20%	23,56%	36,33%
Performance relative part H	-1,02%	0,64%	0,19%	-1,02%	-5,15%	7,47%
Performance relative part N	-1,79%	0,58%	0,03%	-1,79%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

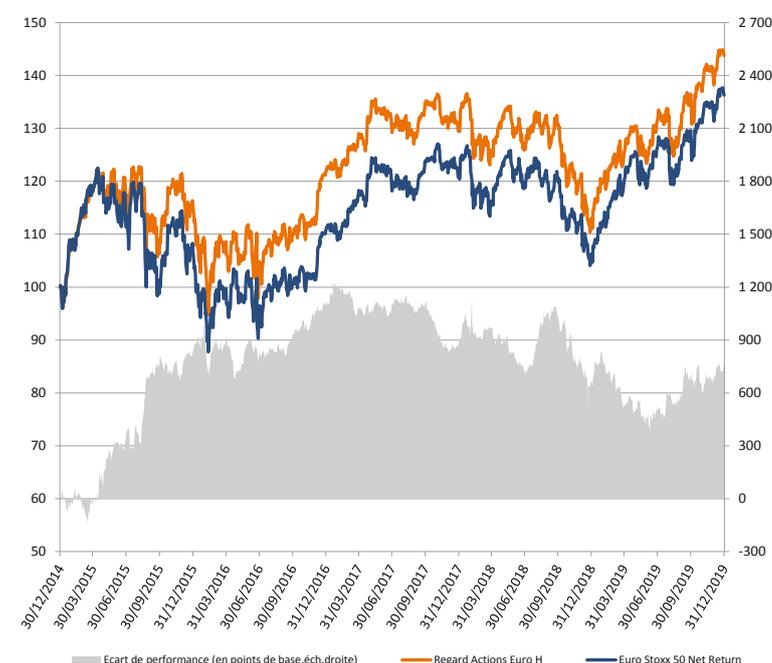
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Actions Euro H	-12,75%	6,48%	5,67%	14,80%	6,09%
Euro Stoxx 50 Net Return	-12,03%	9,15%	3,72%	6,42%	4,01%
Performance relative	-0,72%	-2,68%	1,95%	8,38%	2,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	12,32	12,14	12,50	12,54
Bêta	0,99		0,98	
Tracking Error	2,56		2,36	
Ratio d'information	-0,31		-0,60	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

La progression du marché actions s'est poursuivie sur le mois de décembre selon une technique de grignotage désormais bien rodée, les algorithmes assurant le tempo à la façon d'un pilotage automatique. Au final, l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis gagne 1.20% sur le mois et enregistre une performance record de 28.2%. Il faut remonter à 1999 pour retrouver une progression d'une telle amplitude. Le point le plus remarquable de cette hausse réside dans le fait qu'elle s'est faite sans croissance globale des profits des entreprises. Elle est donc le résultat de la seule progression des multiples de valorisation. La victoire de Boris Johnson aux législatives et donc la mise en place effective du Brexit fin janvier a été un des éléments marquants de la période. En parallèle, l'accord dit de phase 1 entre les Etats-Unis et la Chine au sujet de la guerre commerciale a été apprécié positivement par le marché qui redoutait une hausse supplémentaire des droits de douane. Autant le dire tout de suite, nous n'adhérons pas à l'interprétation de la « baisse de l'incertitude politique ». La période de négociation qui s'ouvre entre britanniques et européens s'annonce difficile. Le temps est compté pour parvenir à définir un nouvel accord commercial. Sur le sujet de la guerre commerciale sino-américaine, nous voyons plus l'accord de phase 1 comme une trêve, à la veille de l'élection présidentielle de 2020. Rien n'est donc régler sur le fonds et le sujet peut rebondir à tout moment. Au sein des marchés, le repricing en termes de style entre les valeurs de croissance et le reste de la cote a marqué une pause dans un contexte de fin d'année qui pousse à figer les positions au sein des portefeuilles.

Dans un contexte de baisse de la liquidité sur la fin d'année, les mouvements au sein du portefeuille ont été relativement limités. Nous avons poursuivi nos achats sur le secteur bancaire, toujours sur l'idée d'un excès en capital du secteur qui pourrait se libérer progressivement en 2020 et constituer un catalyse puissant pour le retour à une meilleure valorisation. Au chapitre des ventes, nous avons soldé notre position sur le dossier Schneider, la valorisation du dossier reflétant selon nous une prime ESG qui ne doit pas faire oublier la dimension cyclique du dossier. A l'image du warning d'Unilever mi-décembre, nous restons préoccupés par les tendances de consommation et la capacité des groupes à augmenter leurs marges. Nous avons allégé les dossiers Danone, AB Inbev et Unilever. Enfin, nous continuons d'accompagner le rerating de CGG en réduisant progressivement notre exposition.

Sur le mois écoulé, le fonds progresse de 1.84% contre 1.20% pour l'indice de référence. Notre absence du secteur télécoms contribue positivement à hauteur de 36 bps. Certains paris de stock-picking hors indice sont également des contributeurs positifs : CGG (36bps) et la récente introduction la Française des Jeux (12 bps). Enfin, notre absence du dossier Safran, impacté par les difficultés de Boeing, nous rapporte 17 bps. Du côté des contributeurs négatifs, on trouve principalement le dossier Bayer (12 bps), absent du portefeuille pour des raisons de controverses. Enfin, la sous-pondération en ASML, qui termine l'année en apothéose, nous coûte 11 bps.

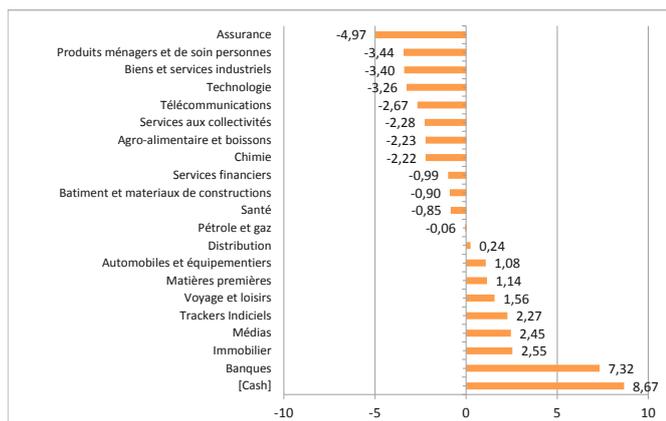
Au final, le fonds termine l'année avec une performance de 27.18% pour la part H, en retrait de 1.02% par rapport à l'indice.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 52 (2)

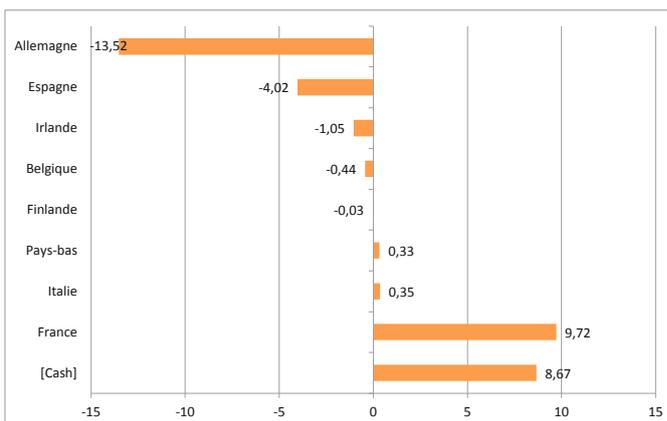
Exposition au risque action : 87,57%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Sanofi	Santé	5,0
SAP SE	Technologie	4,9
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits ménagers et de soin personnes	4,2
Total SA	Pétrole et gaz	3,9
Linde Plc	Chimie	3,5
Siemens AG	Biens et services industriels	3,3
BNP Paribas S.A.	Banques	3,2
Unilever NV	Produits ménagers et de soin personnes	2,6
WFD Unibail-Rodamco N.V.	Immobilier	2,5
EssilorLuxottica SA	Santé	2,5

Part des 10 premiers émetteurs : 35,5%

Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
CREDIT AGRICOLE	Ach	Sociétés financières	DANONE	Ven	Biens de consommation
SOCIETE GENERALE SA	Renf	Sociétés financières	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Ven	Industries
BNP PARIBAS	Renf	Sociétés financières	UNILEVER NV	All	Biens de consommation
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	Renf	Sociétés financières	SAP SE	All	Technologie
IMERYX EX IMETAL	Renf	Matériaux de base	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	All	Biens de consommation

A : Achat

R : Renforcement

Sources : PRO BTP FINANCE

V : Vente

AI : Allègement

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de taux, risque discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de change impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	<p>Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices).</p> <p>L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.</p>
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Débloccage anticipé	<p>Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage.</p> <p>Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p> <p>Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p>
Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5 % (10 % pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €

Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

